



## **EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES**

**Société anonyme au capital de 2 516 990 €**

**Siège social : Immeuble Vision Défense, 89/91 boulevard National – 92 257 La Garenne-  
Colombes Cedex  
RCS Nanterre 393 588 595**

---

### **RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**2008/09**

**(Exercice du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009)**

Des exemplaires du présent Rapport Financier Annuel sont disponibles au siège social de EMME 91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex ainsi que sur le site Internet de EMME [http://www.emme-finance.com/version\\_fr/info\\_reglement.htm](http://www.emme-finance.com/version_fr/info_reglement.htm)

## **1. ATTESTATION DU RESPONSABLE**

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de EMME et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de EMME et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés. »

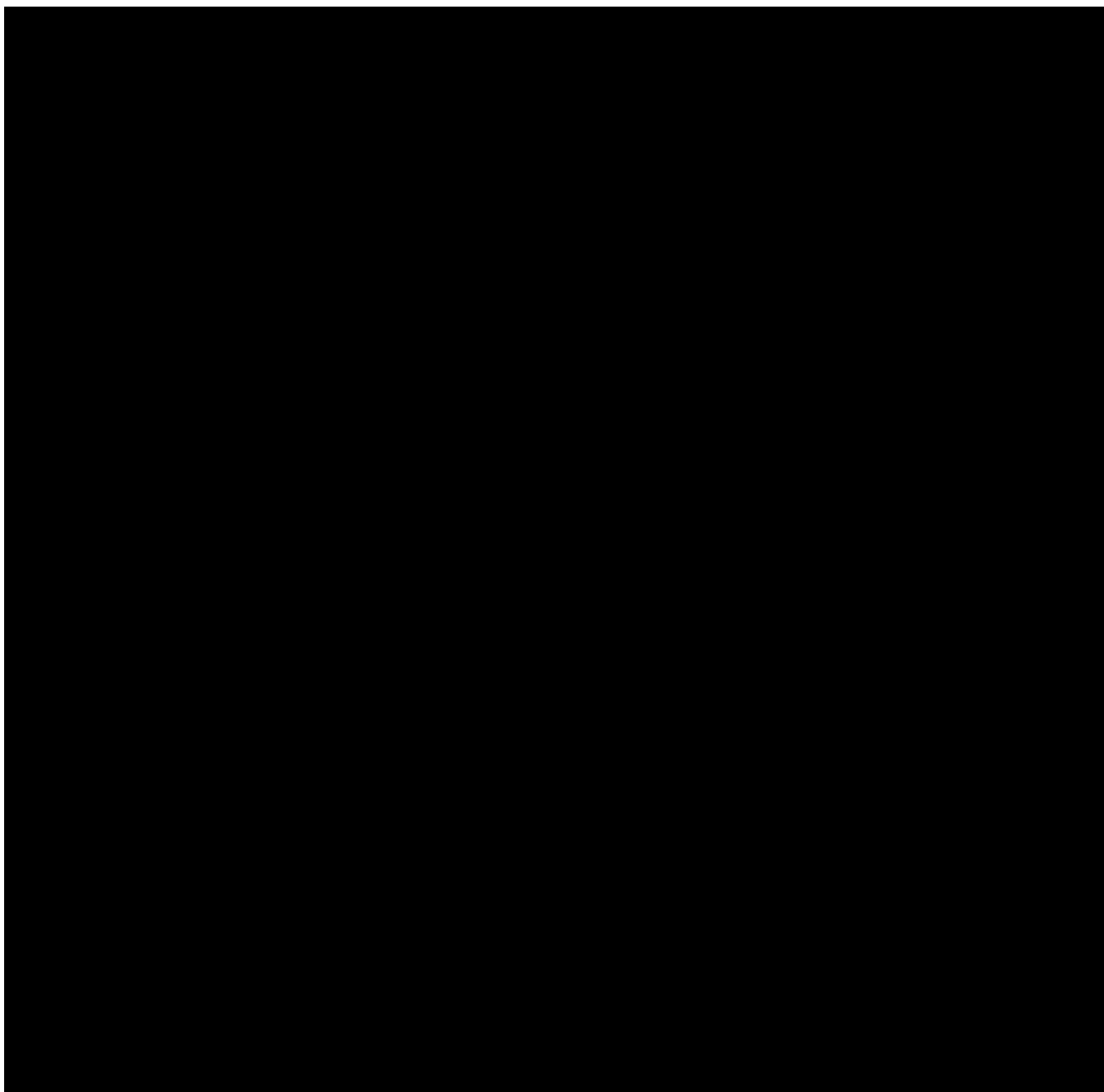
La Garenne-Colombes, le 31 juillet 2009

Jean Guetta

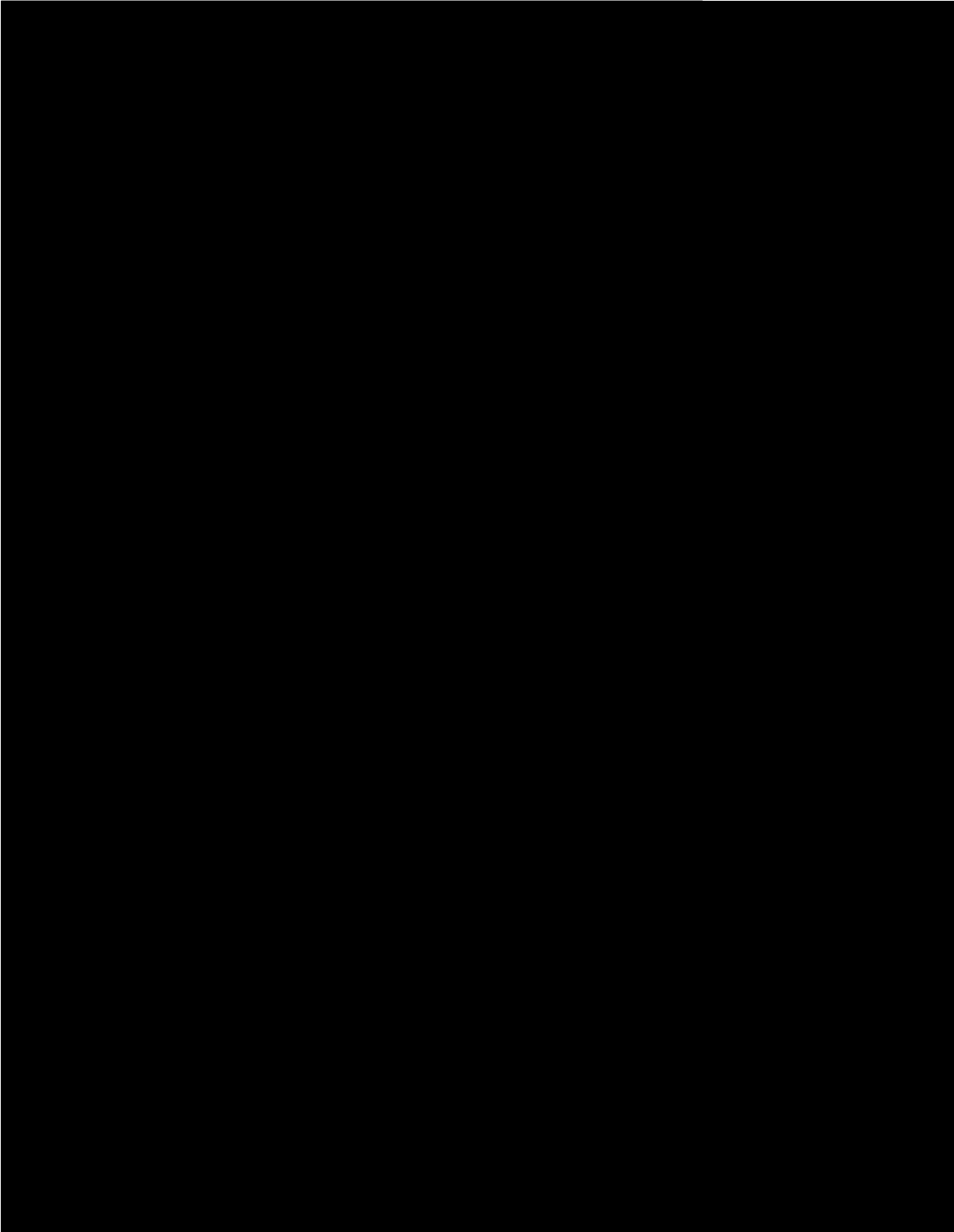
Président Directeur Général

**2. COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 MARS 2009**

**2.1. COMPTE DE RESULTAT (EN MILLIERS D'EUROS)**

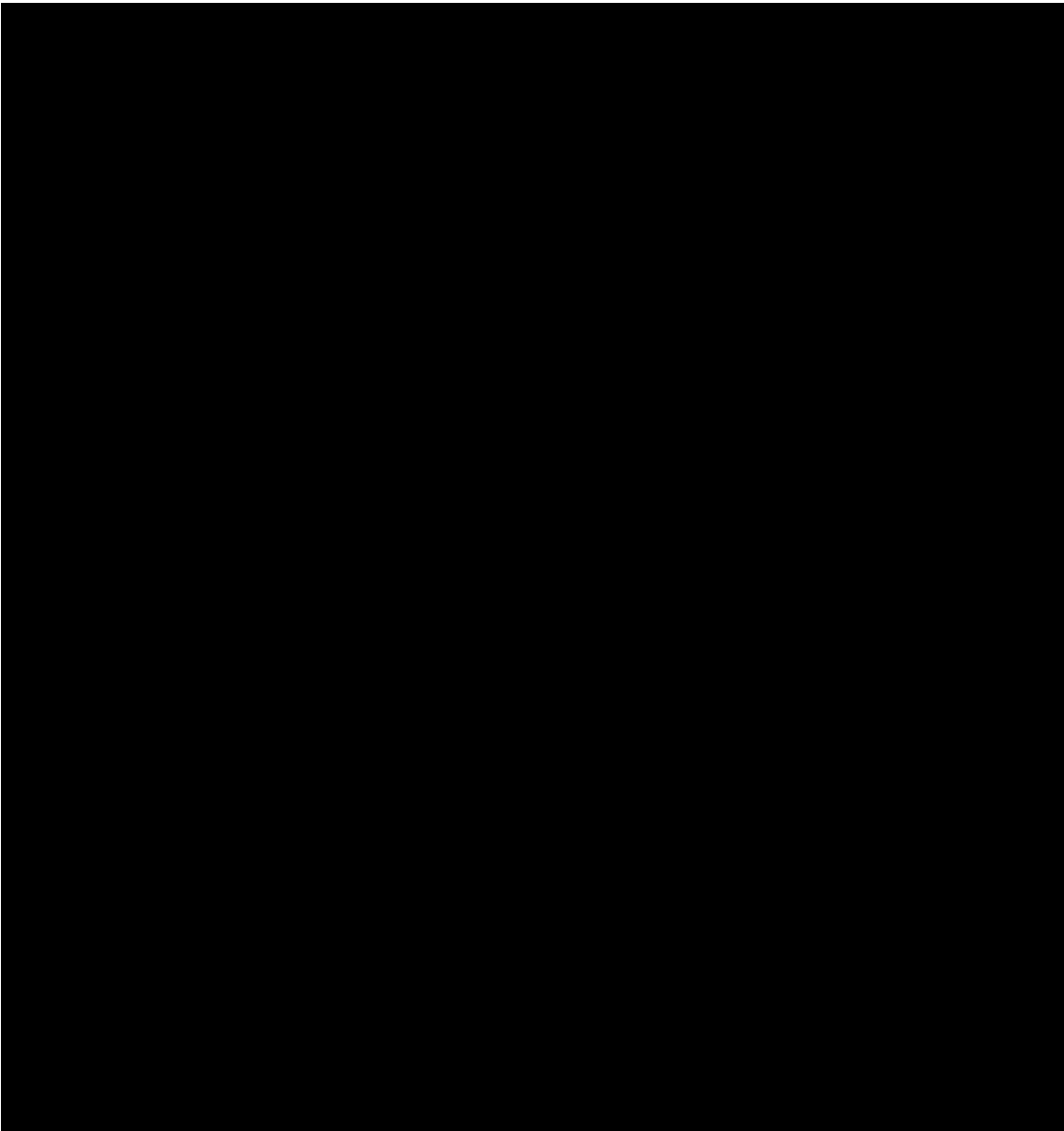


**2.2. BILAN CONSOLIDE**



(En milliers d'euros)

**2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**



## 2.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)

|                                       | Capital Social | Prime d'émission | Réserves consolidées | Différence de conversion | Résultat consolidé | Capitaux propres part groupe | Intérêts minoritaires | Total Capitaux propres consolidés |
|---------------------------------------|----------------|------------------|----------------------|--------------------------|--------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| <b>Capitaux propres au 01/04/2006</b> | <b>2 233</b>   | <b>16 118</b>    | <b>-455</b>          | <b>-396</b>              | <b>2 532</b>       | <b>20 032</b>                | <b>-895</b>           | <b>19 138</b>                     |
| Augmentation du capital               | 44             | 247              |                      |                          |                    | 291                          |                       | 291                               |
| Affectation du résultat               |                |                  | 2 532                |                          | -2 532             | 0                            |                       | 0                                 |
| Ecart de conversion                   |                |                  |                      | 66                       |                    | 66                           |                       | 66                                |
| Stock options                         |                |                  | 952                  |                          |                    | 952                          |                       | 952                               |
| Actions propres                       |                |                  | -9                   |                          |                    | -9                           |                       | -9                                |
| Autres variations                     |                |                  | 369                  |                          |                    | 369                          | - 4                   | 365                               |
| Résultat                              |                |                  |                      |                          | -1 454             | -1 454                       | -651                  | -2 105                            |
| <b>Capitaux propres au 31/03/07</b>   | <b>2 277</b>   | <b>16 365</b>    | <b>3 389</b>         | <b>-330</b>              | <b>-1 454</b>      | <b>20 247</b>                | <b>-1 550</b>         | <b>18 697</b>                     |
| Augmentation du capital               | 240            | 1 660            |                      |                          |                    | 1 900                        |                       | 1 900                             |
| Affectation du résultat               |                |                  | -1 454               |                          | 1 454              | 0                            |                       | 0                                 |
| Ecart de conversion                   |                |                  |                      | -94                      |                    | -94                          |                       | -94                               |
| Actions propres                       |                |                  | 62                   |                          |                    | 62                           |                       | 62                                |
| Réaffectation des minoritaires        |                |                  | -1 550               |                          |                    | -1 550                       | 550                   | 0                                 |
| Autres variations                     |                |                  | -281                 |                          |                    | -281                         |                       | -281                              |
| Résultat                              |                |                  |                      |                          | -9 733             | -9 733                       |                       | -9 733                            |
| <b>Capitaux propres au 31/03/08</b>   | <b>2 517</b>   | <b>18 025</b>    | <b>166</b>           | <b>-424</b>              | <b>-9 733</b>      | <b>10 551</b>                | <b>0</b>              | <b>10 551</b>                     |
| Affectation du résultat               |                |                  | -9 733               |                          | 9 733              | 0                            |                       | 0                                 |
| Ecart de conversion                   |                |                  |                      | -1 407                   |                    | -1 407                       |                       | -1 407                            |
| Autres variations                     |                |                  | -3                   |                          |                    | -3                           |                       | -3                                |
| Résultat                              |                |                  |                      |                          | -1 901             | -1 901                       |                       | -1 901                            |
| <b>Capitaux propres au 31/03/09</b>   | <b>2 517</b>   | <b>18 025</b>    | <b>-9 570</b>        | <b>-1 831</b>            | <b>-1 901</b>      | <b>7 240</b>                 | <b>0</b>              | <b>7 240</b>                      |

## 2.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2008

(les montants sont exprimés en K€ sauf mention contraire)

### Généralités

Emme (« la Société ») est une société anonyme, de droit français. Elle est cotée à Paris.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2009 reflètent la situation comptable de Emme et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associés et coentreprises.

Le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés le 11 juin 2009 et donné son autorisation de publication des états financiers consolidés au 31 mars 2009. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

### Faits marquants de l'exercice

Tout au long de l'exercice, le Groupe Emme a poursuivi ses efforts de rationalisation, principalement sur la France et l'Allemagne. Emme a également levé l'option permettant le rachat des parts détenues par les actionnaires minoritaires de Emme Deutschland (pour 37K€) afin de porter sa participation à 100%.

#### **1. PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes consolidés au 31 mars 2009 du groupe EMME sont établis selon les principes comptables appliqués par le Groupe. Ces principes comptables sont décrits dans les notes suivantes 1.1 à 1.23.

L'exercice 2008 – 2009 a été marqué par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales International Financial Reporting Standards (IFRS) applicables à cette date, telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

Les principes retenus pour l'établissement des informations financières résultent de l'application des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 mars 2009.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2008, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRIC 11 - IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe
- Amendements d'IAS 39 et d'IFRS 7 - Reclassement des actifs financiers

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 est sans incidence sur les comptes de Emme :

- IFRIC 12 - Accords de concessions de services publics – endossée par l'Union Européenne en mars 2009, mais avec une date d'application obligatoire dans l'UE différée aux exercices ouverts à compter du 29 mars 2009 ;
- IFRIC 14 - IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - endossée par l'Union Européenne en décembre 2008 mais avec une date d'application obligatoire dans l'UE différée pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2008.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2009, et dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2008, le groupe Avanquest a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- IFRS 8 Secteurs opérationnels
- Amendement d'IAS 1 - Présentation des états financiers (révisée)
- Amendement d'IAS 23 - Coûts d'emprunts
- Amendements d'IAS 32 et IAS 1 - Instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation
- Améliorations des IFRS (Mai 2008).
- IFRIC 13 - Programmes de fidélisation de la clientèle
- Amendement d'IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions : conditions d'acquisition et annulations
- IFRIC 14 - IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 mars 2009 :

- IFRS 3 (Révisée) - Regroupements d'entreprises
- Amendements d'IAS 27 - États financiers consolidés et individuels
- Amendements d'IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : Eléments éligibles à la couverture
- IFRIC 15 - Accords de construction de biens immobiliers
- IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- IFRIC 17 - Distributions en nature aux propriétaires
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs par des clients
- Amendements d'IFRIC 9 et IAS 39 : Dérivés incorporés
- Amendement d'IFRS 7 : Investissements dans des instruments de dette
- Amendement d'IFRS 7, Améliorations des informations à fournir sur les instruments financiers

Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces nouvelles normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

### **Information sectorielle**

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne du groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique . Les zones géographiques retenues sont les suivantes :

- France
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Europe hors Royaume-Uni/France et Allemagne

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.



## **METHODE DE CONSOLIDATION**

### **1.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers de Emme et de ses filiales préparés au 31 mars de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.

### **1.2 TRANSACTIONS INTERNES AU GROUPE**

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

### **1.3 OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE**

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

### **1.4 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES**

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

## **1.5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**

Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel, représentatif de l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant qu'actif, en écart d'acquisition. Si, après ré estimation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

## **REGLES ET METHODES D'EVALUATION**

### **1.6 RECOURS A DES ESTIMATIONS**

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les stock-options, les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les dépréciations et les actifs d'impôts différés.

### **1.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

#### **➤ Immobilisations incorporelles :**

Les logiciels acquis sont principalement constitués des logiciels acquis et destinés à usage interne. Les frais de production des CD ROM engagés par le Groupe EMME, relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues, sont immobilisés.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue soit :

- Logiciels acquis ..... 12 mois
- Frais de production ..... 18 mois

Les marques, catalogues de titres et technologies dont la durée de vie est indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur conformément à la norme IAS 36.

➤ **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilité suivantes :

- Agencements, aménagements divers ..... 5 ans
- Matériel de transport ..... 5 ans
- Matériel de bureau et informatique ..... 5 ans
- Mobilier ..... 5 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le groupe est le mode linéaire.

## 1.8 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS conformément à la norme IFRS 3. Ils font désormais l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du groupe, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des divisions opérationnelles ainsi qu'à leurs budgets validés par leurs comités de Direction. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Un test de dépréciation a été effectué à la date de transition aux IFRS ainsi qu'aux exercices suivants.

- Aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2006/2007.
- Des dépréciations sur les écarts d'acquisition de Mediamix et de Wings ont été passées pour respectivement 351 K€ et 70 K€ au 31 mars 2008.

**Les tests de dépréciations effectués au 31 mars 2009, pour chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) ayant donné lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition, sur la base des prévisions de cash flow à l'infini actualisées au taux de 9.5 % avec un taux de croissance perpétuelle de 2%, n'ont pas donné lieu à la comptabilisation de dépréciations supplémentaires. Une variation de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.**

## 1.9 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à IAS 39 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005, date de première application de cette norme.

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés actifs sont classés suivant l'une des 4 catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transaction ;
- Prêts et créances ;

- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis. Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

### **1.10 STOCKS**

Les stocks de CD ROM sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Les stocks considérés comme non vendables sont totalement dépréciés.

### **1.11 CLIENTS ET AUTRES CREANCES**

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur. Leur valeur nominale étant proche de leur juste valeur, ces postes sont valorisés à leur valeur nominale.

### **1.12 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties pour leur part non consommée.

Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, les sociétés du Groupe EMME peuvent être amenées à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part des sociétés du Groupe EMME. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance.

### **1.13 TITRES D'AUTOCONTROLE**

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Ce principe comptable ne s'applique qu'à compter du 1er avril 2005, date de première application des normes IAS 32 et 39. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées.

### **1.14 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties  
Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non-recouvrement de ces avances.
- Provisions pour litiges principalement commerciaux  
Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.
- Autres provisions qui incluent principalement les coûts sociaux et les provisions pour restructuration.

## **1.15 PROVISIONS POUR PENSIONS, INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL**

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, les salariés du groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite ou des pensions postérieurement à leur départ. Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme de provisions.

Pour les régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- La méthode dite du corridor n'est pas appliquée. Les écarts actuariels, dégagés chaque exercice, sont directement comptabilisés en charge de personnel.

Le traitement comptable des options de souscription ou d'achats d'actions attribuées aux salariés est décrit dans la note ci-après.

## **1.16 PASSIFS FINANCIERS**

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

## **1.17 IMPOTS DIFFERES**

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges non courantes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

## **1.18 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Les découverts bancaires assimilables à un financement sont également exclus de la trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

## **1.19 CHIFFRE D'AFFAIRES**

Les revenus sont constitués par les ventes de CD-Rom, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du groupe et les produits des licences (nets de T.V.A.).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au groupe.

Les ventes de CD-Rom sont comptabilisées à la livraison. Le chiffre d'affaires est minoré des retours sur invendus qui, à la clôture, sont estimés sur la base des dernières données disponibles ainsi que des remises qui sont contractuellement dues.

## **1.20 RESULTAT OPERATIONNEL COURANT ET RESULTAT OPERATIONNEL**

Le résultat opérationnel courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés. Le résultat opérationnel incorpore en plus les coûts de restructuration, les coûts des litiges non commerciaux, les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles, les dépréciations des écarts d'acquisition et d'immobilisations incorporelles, le résultat de cession sur titres de participation.

## **1.21 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS**

Le groupe attribue à ses salariés et à ses administrateurs des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions. Les règles applicables peuvent être différentes en fonction des plans. Les stock-options sont définitivement acquises au bout d'une période de deux ans de présence à compter de la date d'attribution. Elles peuvent être exercées deux ans après leur acquisition définitive. Les stock-options ne pourront être exercées au-delà de 10 ans après la date d'attribution. Lorsqu'une option est exercée, le dénouement se fait uniquement sous forme d'action.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement en actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés et aux administrateurs sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes :

- La juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Cette valeur est comptabilisée en augmentation du poste « Autres réserves » par le débit d'un compte

de résultat « charges de personnel » sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.

- La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.
- Ce modèle tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

## **1.22 RESULTATS PAR ACTION**

Le résultat de base par action non dilué est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe ajusté des éventuels impacts dilutifs par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les actions gratuites.

## **1.23 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

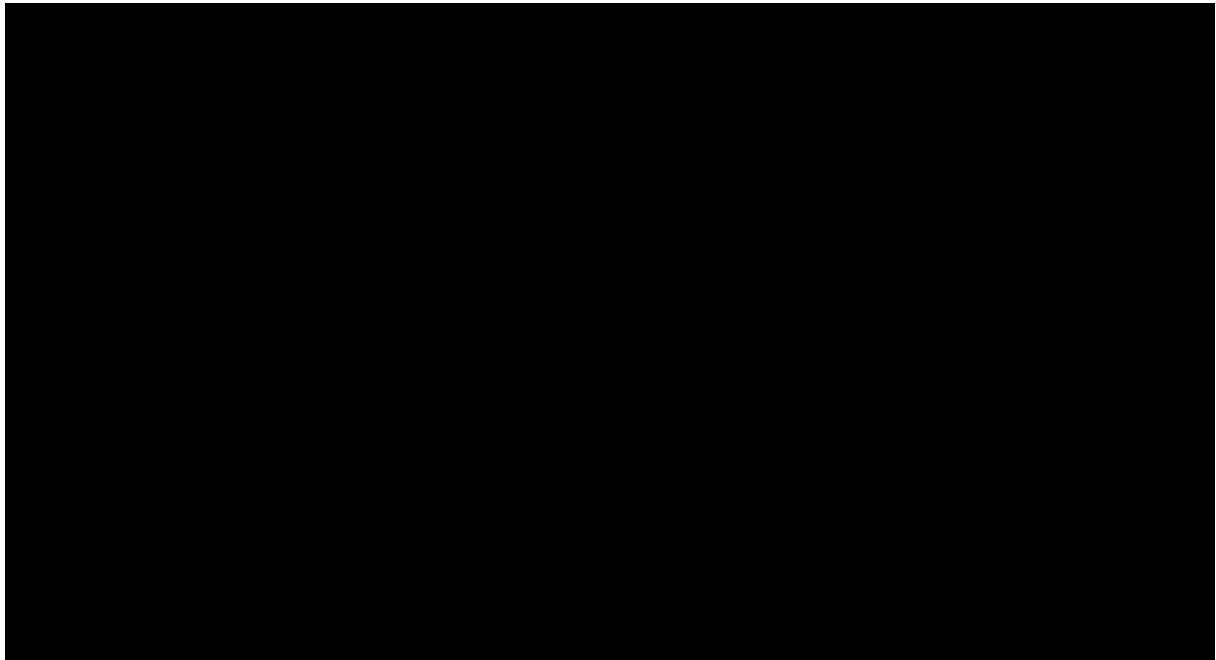
En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de chaque entité du groupe est essentiellement réalisé dans la monnaie du pays où est installée l'entité. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe

## **2/ EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Les participations de Emme dans les sociétés Emme Deutschland et Wings ont été portées à 100 %, pour un coût respectif de 37 K€ pour les 25.87% de Emme Deutschland et 3 € pour les 30% de Wings.

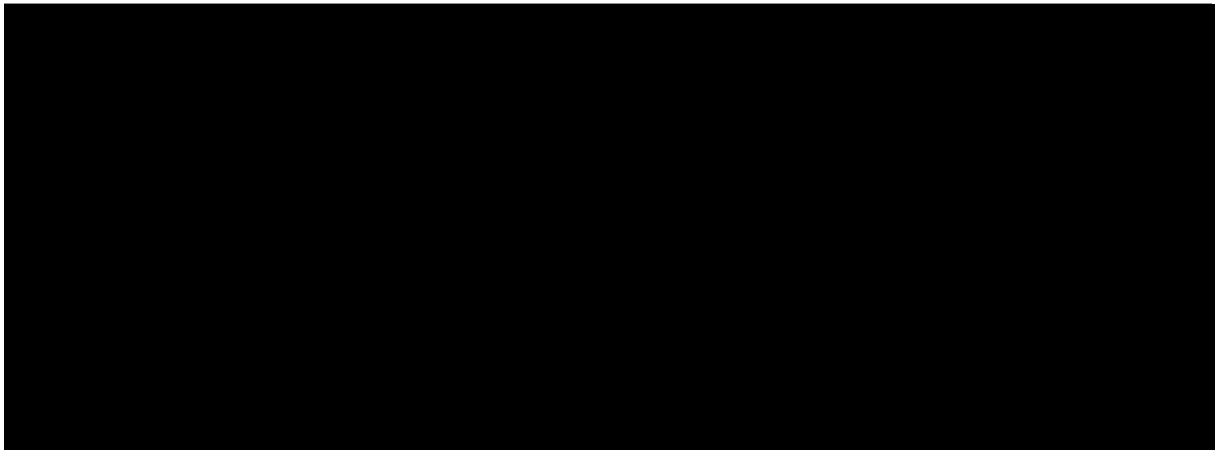
Le périmètre comprend les sociétés suivantes :



Les variations de périmètre par rapport au 31 mars 2008 portent sur le rachat des minoritaires de Emme Deutschland et Wings. Elles n'ont pas eu d'impact significatif sur les écarts d'acquisition ou les comptes consolidés du Groupe Emme. En effet, la quote-part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat avait été réintégrée au niveau de la part du Groupe du fait du non engagement par les minoritaires à contribuer aux pertes à hauteur de leur participation dans les filiales allemandes et espagnoles.

### **3/ NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

#### **3.1 PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES**



#### **3.2 INFORMATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE**

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité qui sont différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Au niveau du groupe, il n'a été déterminé qu'un seul secteur d'activité correspondant à l'édition de contenus multimédias interactifs.

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différentes zones géographiques sont identiques à ceux qui sont présentés dans la note « principes comptables ».

Les zones géographiques correspondent aux pays où sont implantées les sociétés du Groupe :



### 3.3 CHARGES DE PERSONNEL

| RUBRIQUES               | Exercice clos le<br>31.03.2009<br>(12 mois) | Exercice clos le<br>31.03.2008<br>(12 mois) |
|-------------------------|---|---|
| Salaires et traitements | 2 983                                       | 4 867                                       |
| Charges sociales        | 839   | 1 494                                       |
| Engagements de retraite |   | -20   |
| <b>TOTAL</b>            | <b>3 823</b>                                | <b>6 342</b>                                |

#### ***Paiement fondé sur des actions : plans d'options de souscription ou d'acquisition d'actions :***

Toutes les charges relatives au titre des paiements fondés sur les actions ont été comptabilisées, et leur dernier impact sur les comptes date de l'exercice 2006/2007. En outre, lorsqu'une option est exercée, le dénouement se fait uniquement sous forme d'action.

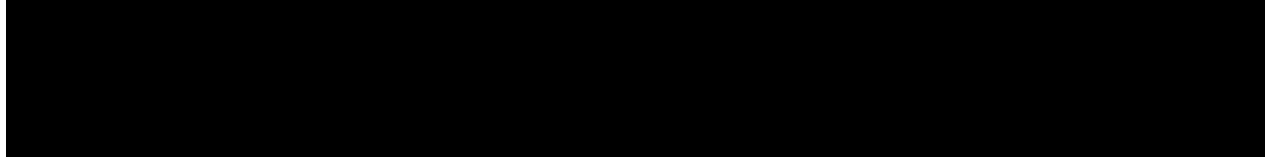
Les stocks options restant à exercer sont au nombre de 6 019. Elles ont été accordées par le conseil d'administration du 5 décembre 2001. Sur ces stocks options, 2 833 expirent le 4/12/2011 et 3 186 le 27/02/2013

### 3.4 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation sont constituées essentiellement par :

|  |          |                          |
|--|----------|--------------------------|
| - des dépenses de publicité  | 2 203 K€ | (2 990 K€ au 31.03.2008) |
| - des facturations de prestations administratives<br>et commerciales | 1 512 K€ | (0 K€ au 31.03.2008)     |
| - des coûts de location (yc charges)                                 | 685 K€   | (883 K€ au 31.03.2008)   |
| - des frais de transport et de déplacement                           | 459 K€   | (548 K€ au 31.03.2008)   |
| - des honoraires   | 413 K€   | (488 K€ au 31.03.2008)   |

### 3.5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS



Le résultat opérationnel non courant correspond principalement :

- Aux coûts de restructuration dont 832 K€ pour la filiale allemande Emme Deutschland et 1 624 K€ pour la réorganisation française,
- Pour le reste, aux coûts exceptionnels engagés sur des litiges non commerciaux

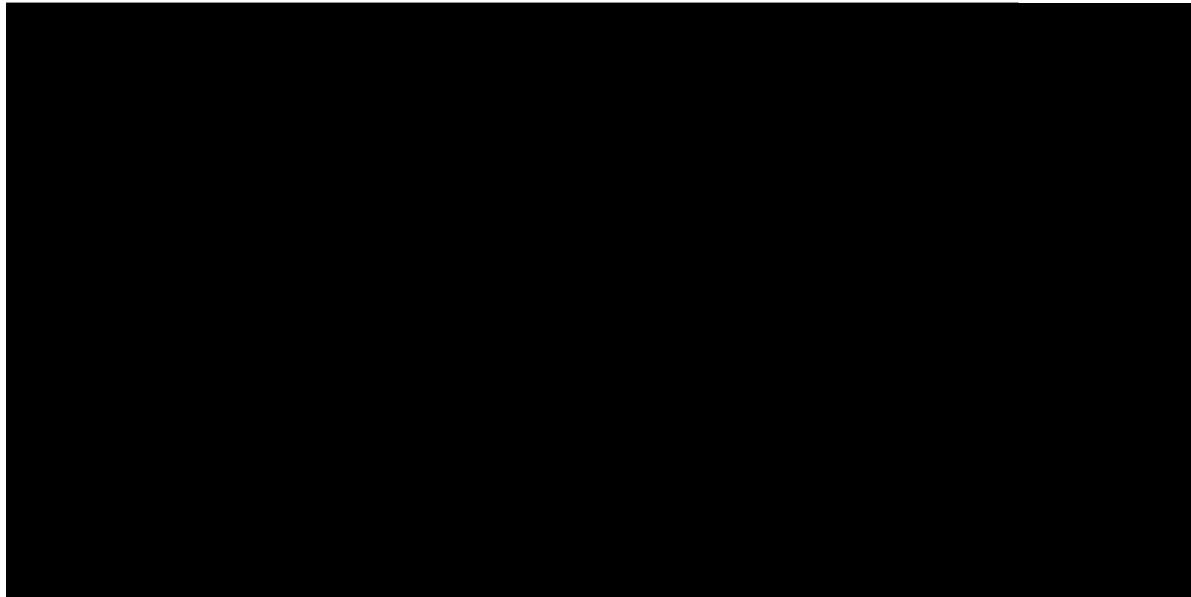
### **3.6 RESULTAT SUR CESSION DE TITRES DE PARTICIPATION**

Aucune cession de titres de participation n'a été réalisée au courant de l'exercice 2008/2009.

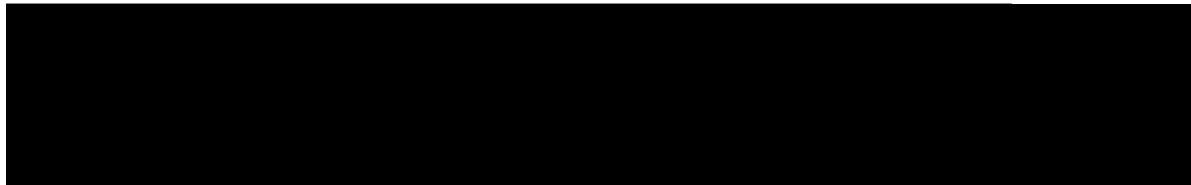
### **3.7 DEPRECIATION ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Aucune dépréciation d'écarts d'acquisition ou d'immobilisations incorporelles n'a été effectuée au courant de l'exercice 2008/2009

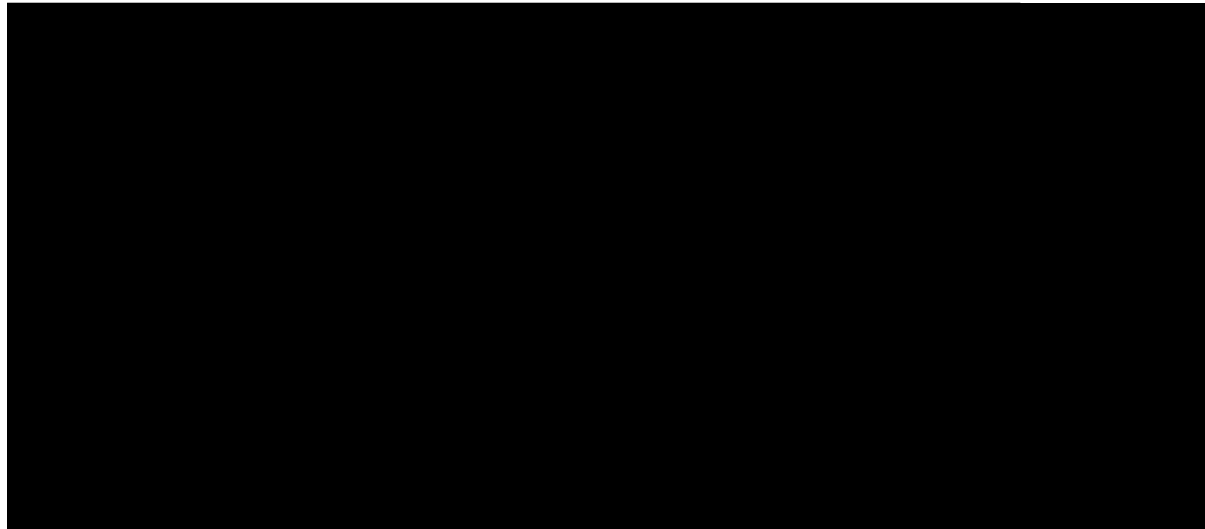
### **3.8 RESULTAT FINANCIER**



### **3.9 IMPOTS**



**La réconciliation entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :**



### 3.10 RESULTAT PAR ACTION

Le capital social de Emme S.A. est constitué au 31 mars 2009 de 2.516.990 actions d'une valeur nominale de 1 Euro, soit 2 516 990 €.

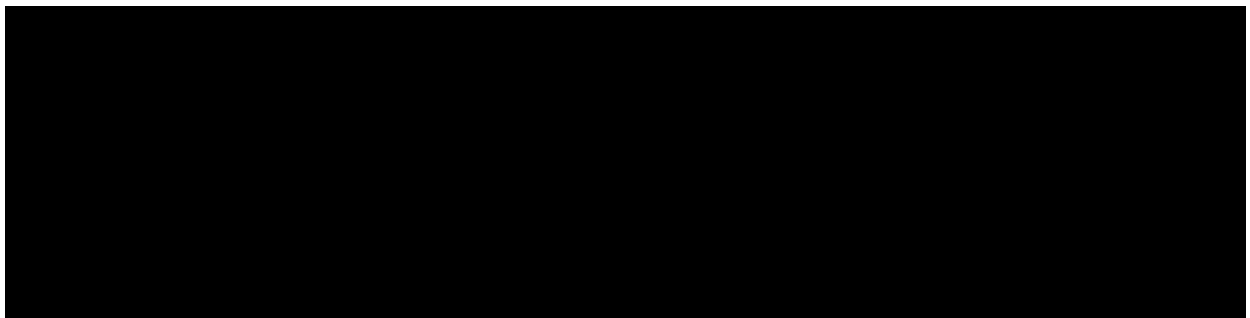
Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est basé sur les données suivantes :

|                                     | Nombre d'actions |                            |                      | Dilué     |
|-------------------------------------|------------------|----------------------------|----------------------|-----------|
|                                     | Non dilué        | Stocks options<br>"en vie" | Actions<br>gratuites |           |
| 31 mars 2008                        | 2 516 990        | 6 019                      |                      | 2 523 009 |
| Options caduques                    |                  |                            |                      | 0         |
| Exercice de stock options           |                  |                            |                      | 0         |
| Echange actions gratuites Avanquest |                  |                            |                      | 0         |
| Augmentation de capital             | 0                |                            |                      | 0         |
| 31 mars 2009                        | 2 516 990        | 6 019                      | 0                    | 2 523 009 |

## 4/ NOTES SUR LE BILAN

### 4.1 ECARTS D'ACQUISITION

La valeur nette des écarts d'acquisition s'élève à 4 548 K€. Ces écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de dépréciation annuel sur la base de la méthode de la valeur actualisée des cash flow futurs. Ces tests n'ont pas conduit à constater de dépréciation supplémentaire. Les calculs ont été effectués au 31 mars 2009, pour chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) ayant donné lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition, sur la base des prévisions de cash flow à l'infini actualisées au taux de 9.5 % avec un taux de croissance perpétuelle de 2%.



| <b>Hypothèses de prévision des Cash-Flow</b> | Exercice 2007/2008 | Exercice 2008/2009 |
|--|--------------------|--------------------|
| Taux d'actualisation                         | 10.93%             | 9.5%               |
| Taux de croissance perpétuelle               | 2%                 | 2%                 |

## 4.2 ACTIFS NON COURANTS

### 4.2.1 TABLEAUX DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| <b>Immobilisations incorporelles<br/>Valeur brute</b> | <b>31.03.2008</b> | Augmentations<br>Produites en<br>interne | Acquises   | Ecart<br>conversion | Reclassement | <b>31.03.2009</b> |
|---|-------------------|--|------------|---------------------|--------------|-------------------|
| Frais de recherche                                    | 2 802             |  |            |                     |              | 2 802             |
| Logiciels acquis et frais de production               | 5 041             | 36                                       | 143        | -18                 | 57           | 5 259             |
| Marques   | 550               |  |            |                     |              | 550               |
| Catalogue de titres                                   | 2 552             |  |            |                     |              | 2 552             |
| Technologies et savoir-faire                          | 440               |  |            |                     |              | 440               |
| Immo incorporelles en cours (frais de production)     | 57                |  | 157        |                     | -57          | 157               |
| <b>Total</b>  | <b>11 442</b>     | <b>36</b>                                | <b>300</b> | <b>-18</b>          | <b>0</b>     | <b>11 760</b>     |

| <b>Immobilisations incorporelles<br/>Amortissements et dépréciations</b> | <b>31.03.2008</b> | Dotations   | Ecart<br>conversion | Diminutions | <b>31.03.2009</b> |
|--|-------------------|-------------|---------------------|-------------|-------------------|
| Frais de recherche   | -2 801            |             |                     |             | -2 801            |
| Logiciels acquis et frais de production                                  | -4 542            | -493        | 17                  |             | -5 018            |
| Marques  | -121              |             |                     |             | -121              |
| Catalogue de titres  | -2 552            |             |                     |             | -2 552            |
| Technologies et savoir-faire   | -370              |             |                     |             | -370              |
| <b>Total</b>   | <b>-10 386</b>    | <b>-493</b> | <b>17</b>           |             | <b>-10 862</b>    |

| <b>Immobilisations incorporelles Valeur nette</b> | <b>31.03.2008</b> | <b>31.03.2009</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| Frais de recherche                                | 1                 | 1                 |
| Logiciels acquis et frais de production           | 499               | 241               |
| Marques   | 429               | 429               |
| Catalogue de titres                               |                   |                   |
| Technologies et savoir-faire                      | 70                | 70                |
| Immo incorporelles en cours (frais de production) | 57                | 157               |
| <b>Total</b>                                      | <b>1 056</b>      | <b>898</b>        |

#### 4.2.2 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

| <b>Immobilisations corporelles</b> | <b>31.03.2008</b> | Augmentations | Diminutions | Reclassement | Ecart conversion | <b>31.03.2009</b> |
|------------------------------------|-------------------|---------------|-------------|--------------|------------------|-------------------|
| Valeur brute                       | 1 355             | 93            | -233        | -10          | -105             | 1 100             |
| Dépréciation                       | -1 063            | -151          | 217         | 10           | 78               | -909              |
| Valeur nette                       | 292               | -58           | -16         | 0            | -27              | 191               |

| <b>Actifs financiers</b> | <b>31.03.2008</b> | Augmentations | Diminutions | <b>31.03.2009</b> |
|--------------------------|-------------------|---------------|-------------|-------------------|
| Dépôts et cautionnements | 159               |               | -19         | 140               |
| Prêts                    | 36                |               | -25         | 11                |
| Provision                | -10               |               |             | -10               |
| Total                    | 185               |               | -44         | 141               |

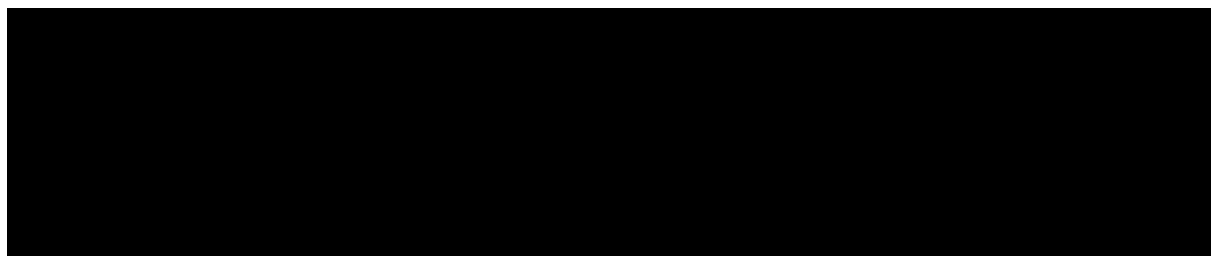
#### 4.3 STOCKS

Les stocks sont principalement constitués de CD-Rom.

| STOCKS       | 31.03.2009<br>Net | 31.03.2008<br>Net |
|--------------|-------------------|-------------------|
| Marchandises | 1 758             | 2 654             |
| <b>TOTAL</b> | <b>1 758</b>      | <b>2 654</b>      |

Des stocks de valeur brute 2 948 K€ ont été ramenés à une valeur nette de 1 758 €.

#### 4.4 ECHEANCE DES CREANCES



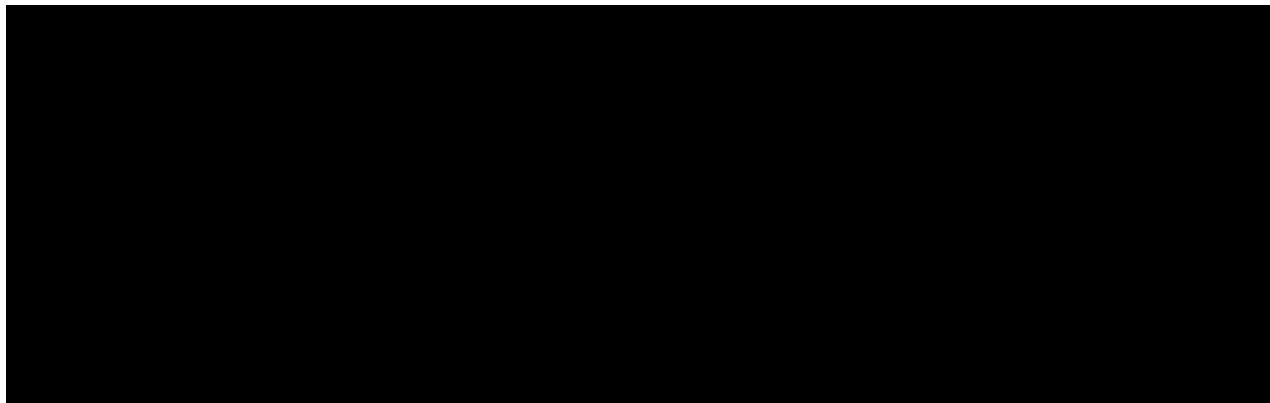
Les autres créances sont composées pour 6 433 K€ par des comptes courants envers les sociétés du Groupe Avanquest. Ces comptes courants étaient présentés au 31 mars 2008 en équivalent de trésorerie pour un montant de 4 350 K€. Ils ont été reclassés dans l'attente de mise en place de financements spécifiques. De la même façon, les comptes courants passifs pour un montant de 818 K€ ont été présentés en autres dettes alors qu'ils étaient présentés au 31 mars 2008 en équivalent de trésorerie passif pour un montant de 750 K€.

Les charges constatées d'avance, représentant un montant de 3 722 K€ au 31 mars 2009, sont constituées par des avances de royalties dont l'échéance est hétérogène selon les produits concernés.

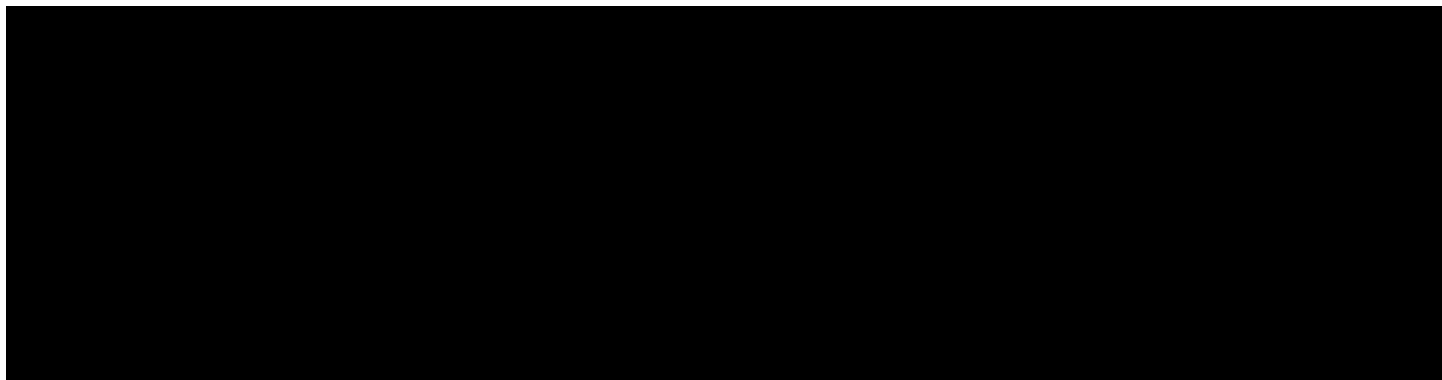
**Répartition des échéances des comptes clients et rattachés :**

|                        | Non échu | Moins de 90j | Plus de 90j | Total  |
|------------------------|----------|--------------|-------------|--------|
| Comptes clients (brut) | 2 658    | -424         | 2 573       | 4 807  |
| Provision dépréciation |          |              | -1 124      | -1 124 |
| Net compte clients     | 2 658    | -424         | 1 449       | 3 683  |

**4.5 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**



**4.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**



Les provisions pour restructuration concernant Avanquest Publishing UK, ont été reclassées en charges à payer au 30 septembre 2008.

**4.7 PASSIFS FINANCIERS**

| RUBRIQUES                        | 31.03.2008   | Augmentation | Diminution  | 31.03.2009 |
|----------------------------------|--------------|--------------|-------------|------------|
| Emprunts auprès étab. de crédit  | 497          |              | -138        | 359        |
| Passifs financiers à long terme  | 497          | 0            | -138        | 359        |
| Emprunts auprès étab. de crédit  | 0            |              |             | 0          |
| Decouverts bancaires             |              |              |             |            |
| Autres emprunts                  | 750          |              | -750        | 0          |
| Passifs financiers à court terme | 750          | 0            | -750        | 0          |
| <b>TOTAL GENERAL</b>             | <b>1 247</b> | <b>0</b>     | <b>-888</b> | <b>359</b> |

Pour la diminution des 750 K€, se référer au paragraphe 4.4.

#### 4.8 ECHEANCE DES AUTRES PASSIFS NON FINANCIERS

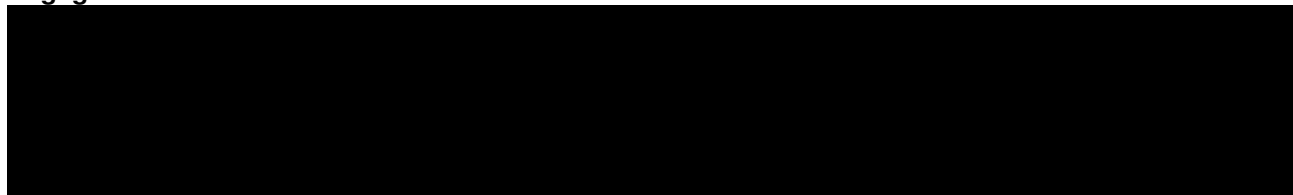
| RUBRIQUES                   | Montant brut  | Echéance à<br>1 an au plus | Echéance à<br>plus d' 1 an | Echéance à<br>plus de 5 ans |
|-----------------------------|---------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Fournisseurs                | 7 835         | 7 835                      |                            |                             |
| Avances et acomptes reçus   | 1 337         | 1 337                      |                            |                             |
| Passifs sociaux et fiscaux  | 1 889         | 1 889                      |                            |                             |
| Autres passifs              | 4 036         | 4 036                      |                            |                             |
| Produits constatés d'avance | 60            | 60                         |                            |                             |
| <b>TOTAL GENERAL</b>        | <b>15 157</b> | <b>15 157</b>              | <b>-</b>                   |                             |

#### 4.9 ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés hors bilan du groupe concernent essentiellement les engagements suivants

**Engagements financiers reçus : néant**

**Engagements financiers donnés :**



1 371 097 actions Emme ont été nanties au profit de banques.

Les autres engagements financiers donnés sont :

- Garantie financière donnée par Emme pour les achats effectués par Educinvest chez Interforum pour un encours de 30 K€ annuels pour les éditeurs VUEF et Nathan, et ce jusqu'au 31 décembre 2009.

Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière. Le cas échéant, les opérations de couverture sont initiées par le Directeur Financier.

La présentation des engagements hors bilan dans ce document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

#### 4.10 DIVIDENDES

AUCUN DIVIDENDE N'A ETE VOTE, NI DISTRIBUE DURANT L'EXERCICE.

#### 4.11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Absence d'événement postérieur à la clôture.

#### 4.12 INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des dirigeants inclut la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la société mère :

|   | 2008/09      | 2007/08    |
|---|--------------|------------|
| <i>Rémunération fixe</i>                          | 775          | 115        |
| <i>Rémunération variable</i>                      | 22           |            |
| <i>Avantages en nature</i>                        | 38           | 90         |
| <i>Jetons de présence</i>                         | 15           |            |
| <b>Total avantages du personnel à court terme</b> | <b>850</b>   | <b>205</b> |
| <i>Indemnités de fin de contrat</i>               | 798          | 110        |
| <i>Paielements fondés sur des actions</i>         | 206          |            |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>1.854</b> | <b>315</b> |

#### 2.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EMME, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- la vérification spécifique prévue par la loi

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par



sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Le contexte économique actuel entraîne pour les entreprises un manque de visibilité sur le futur, notamment au plan de leur activité. Ce contexte décrit au § 1 de l'annexe crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce.

- La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par votre société comme cela est décrit aux paragraphes 1.7 « Immobilisations incorporelles et corporelles » et 4.1 « écarts d'acquisition » de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

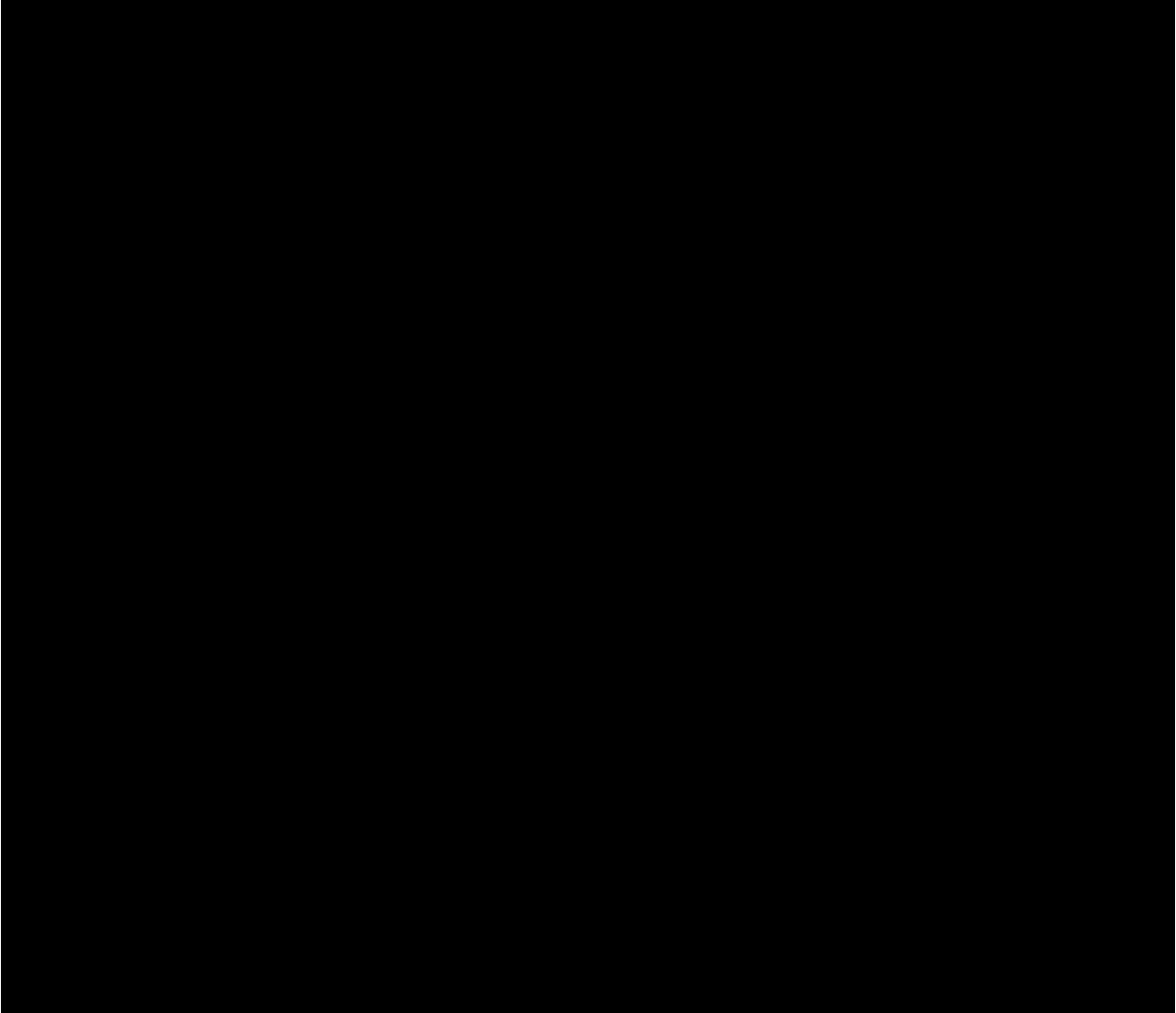
## **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

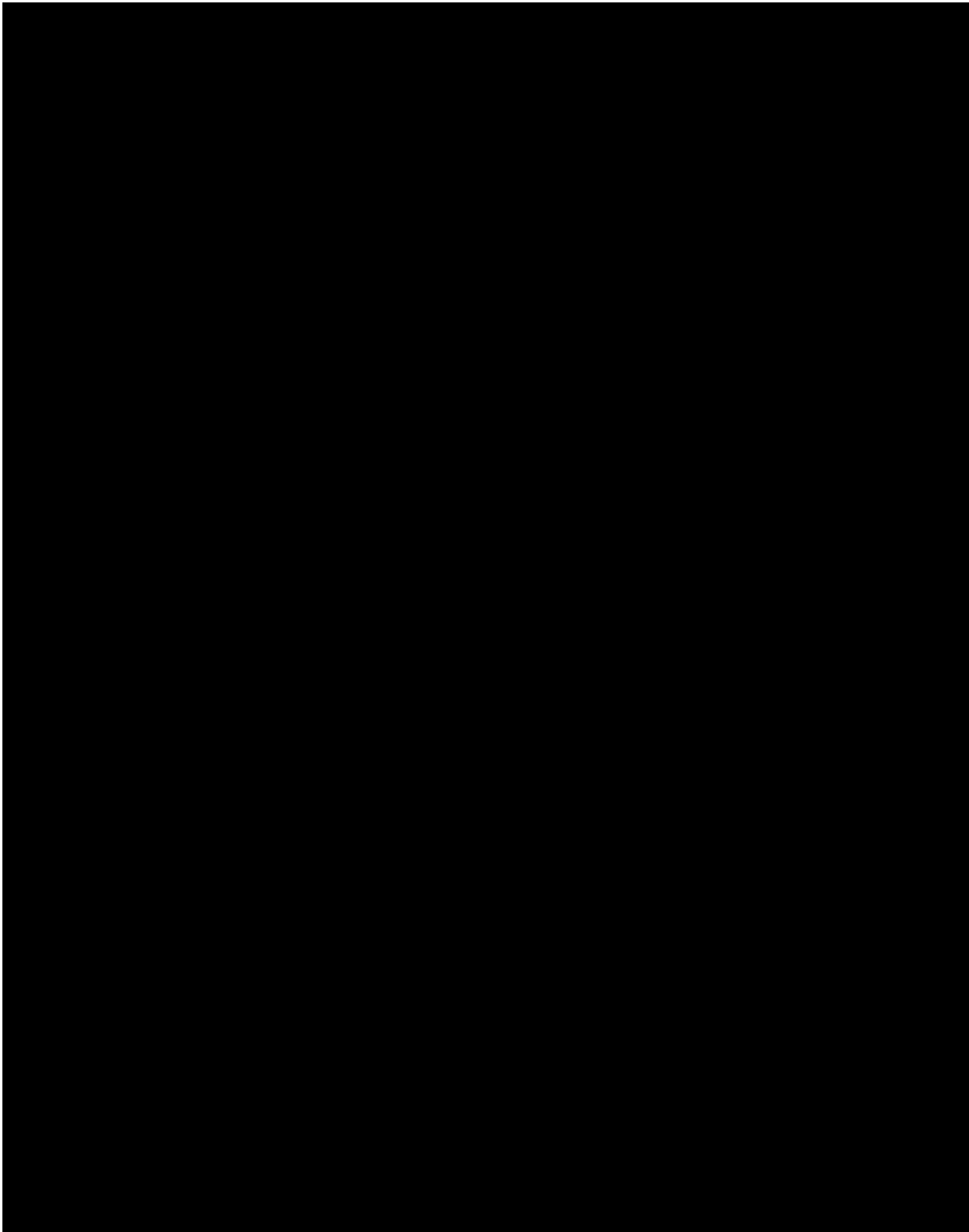
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### 3. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EMME SA ARRETES AU 31.03.2009

#### 3.1. COMPTE DE RESULTAT



**3.2. BILAN**



### 3.3. ANNEXE

#### A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Emme a poursuivi sa réorganisation et sa rationalisation, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution.

#### B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

##### 1. Les principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de Emme sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général 1999, aux nouvelles règles comptables et aux principes généralement admis, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de détermination du résultat sont inchangées d'un exercice à l'autre.

L'exercice 2008 – 2009 a été marqué par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels et les immobilisations financières, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

##### 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées par:

- Des coûts d'acquisition des droits de distribution du catalogue de titres :  
En l'absence de dispositions contractuelles spécifiques permettant de ventiler le montant forfaitaire entre ces différents éléments constitutifs, le Groupe considère qu'une partie des droits de distribution est assimilable à une participation aux coûts de production du catalogue Infogrames.  
En 1997, Emme a versé à Infogrames une redevance de 1,6 million d'euros, dont 762 milliers d'euros ont été affectés aux coûts de production du catalogue et enregistrés directement en charge de l'exercice 1997. Le solde a été immobilisé et est amorti sur une durée de 5 ans. Au 31/03/2005, le catalogue a été entièrement amorti.
- Des logiciels acquis et à usage interne :  
Ils sont immobilisés et amortis sur 12 mois.
- Des frais de production de CD ROM engagés par Emme  
Ils sont constitués des frais engagés par Emme auprès de prestataires externes et relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues. Ils sont immobilisés et amortis sur 18 mois.
- Un fonds de commerce  
En 2005/2006, Emme a procédé au rachat du fonds de commerce de Hachette Multimédia. Le coût et les frais d'acquisition ont été comptabilisés dans ce poste.

- D'autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend les droits incorporels relatifs aux œuvres multimédia des catalogues Hachette Multimédia Education, Jeunesse et Vie Pratique ainsi que les éléments incorporels acquis auprès de Musicalis comprenant notamment le savoir-faire, les dossiers techniques, les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

### 1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

|  |                  |
|--|------------------|
| Agencement, aménagement, installations | 9 ans linéaire   |
| Matériel de bureau                     | 3 ans linéaire   |
| Mobilier                               | 5 ans linéaire   |
| Matériel et outillage                  | 12 mois linéaire |

### 2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique.

Pour les titres libellés en devises, leur conversion est faite au cours de change en vigueur lors de leur achat.

Une provision est constituée lorsque la valeur de la participation détenue est supérieure à l'estimation de sa valeur d'utilité. Cette valeur est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garanties versés par la société et sont valorisées à leur coût d'acquisition.

La société applique notamment la méthode des cash flows futurs actualisés. Les hypothèses existant à la date d'établissement des comptes, en prenant en considération les conséquences limitées dans le temps de la crise économique et financière, peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

### 3. Stocks

Les stocks de CD ROM sont comptabilisés au prix de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) selon une méthode proche du coût moyen pondéré. Les stocks considérés comme non vendables (produits obsolètes par la technicité ou non vendable du fait de changement de gamme) sont totalement provisionnés.

### 4. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, et leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Pour les créances clients, l'étude de leur solvabilité est réalisée à chaque clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Les autres créances sont principalement constituées des comptes courants sur les filiales de Emme et sur la société mère Avanquest Software, et de créances sur l'administration fiscale.

### 5. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits à l'actif et au passif du bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour perte de change.

### 6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat, selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties constatées d'avance pour la part non consommée. Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, EMME peut être amené à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part de EMME. En fin d'année, le solde des

avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance. Le risque de non recouvrement de ces avances est couvert par une provision pour risques et charges.

#### **8. Comptes de régularisation**

Les comptes de régularisation sont constitués d'écarts de conversion : les dettes et créances en devises ont été évaluées à leur montant en fin d'exercice au taux de change en vigueur au 31/03/2009. Une provision pour perte de change est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

#### **9. Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées essentiellement de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties

Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non imputation de ces avances.

- Provisions pour litiges principalement commerciaux

Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers

- Provisions pour coûts de départ dans le cadre de la restructuration
- Provisions pour pertes de change, essentiellement sur le dollar.

#### **10. Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués d'avances sur royalties constatées d'avance, facturées aux filiales, pour la part non consommée.

#### **11. Chiffre d'affaires**

Les ventes de CD-Rom sont prises en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires est minoré des retours sur invendus qui, à la clôture, sont estimés sur la base des dernières données disponibles ainsi que des remises qui sont contractuellement dues. Les revenus générés par les ventes de licences export sont pris en résultat à la date de signature des contrats. Les prestations de service facturées aux filiales par EMME SA ont été comptabilisées en chiffre d'affaires pour l'exercice.

#### **12. Politique de gestion des risques financiers**

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de Emme est essentiellement réalisé en Euros. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe

#### **13. Indemnités de départ en retraite**

Compte tenu de la création récente de la société et de l'âge moyen du personnel, le montant de ces engagements n'est, à priori, pas significatif.

#### **14. Conseil d'Administration**

Il n'a pas été alloué de jetons de présence à un membre du conseil d'Administration au titre de l'exercice de sa fonction d'administrateur au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009.

\* \*  
\*

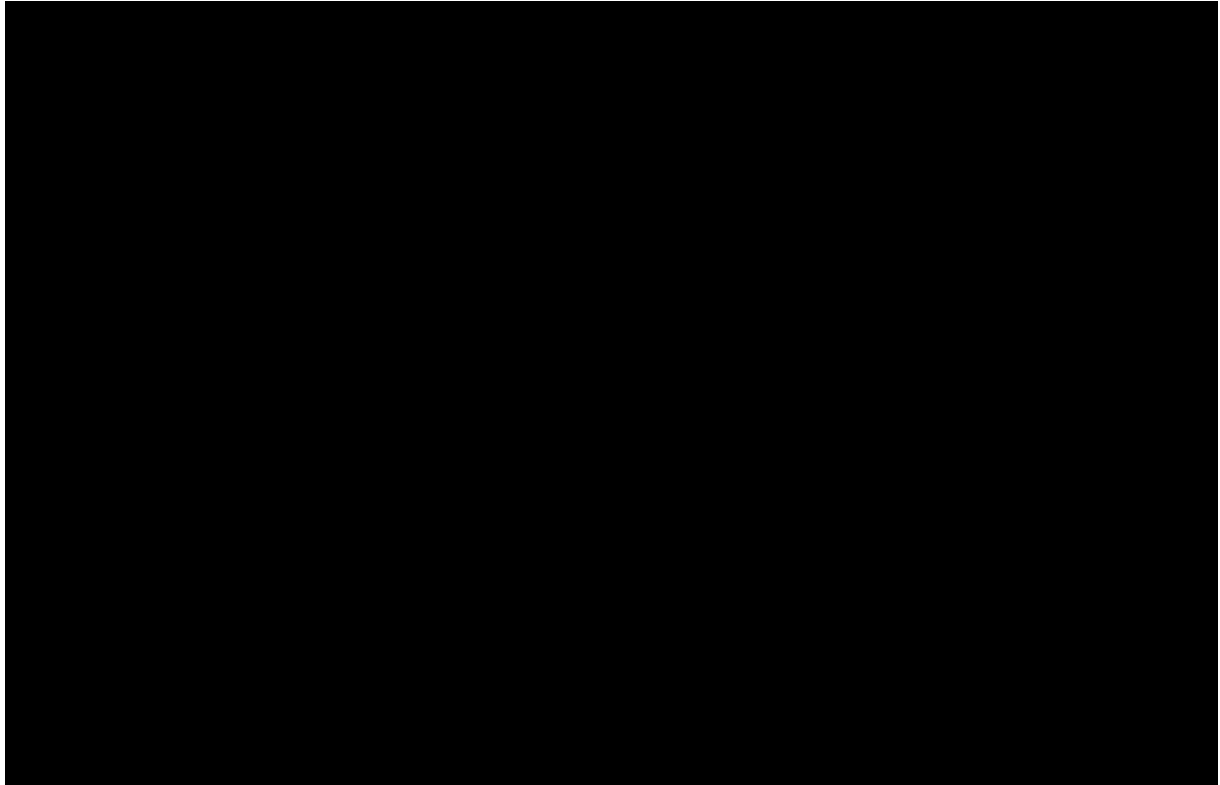
En tant que société tête de groupe, Emme établit des comptes consolidés conformément à l'article L233-16 et suivants du code de commerce. Le Groupe Emme est lui-même

consolidé au sein du Groupe Avanquest Software, avec pour tête de groupe la société Avanquest Software.

## **C. NOTES SUR LES BILAN**

Tous les tableaux ci-dessous sont exprimés en euros sauf indication contraire.

### **15. Immobilisations et amortissements**



Le poste autres immobilisations incorporelles comprend pour 642 K€ les droits incorporels relatifs aux œuvres multimédia des catalogues Hachette Multimédia Education, Jeunesse et Vie Pratique ainsi que les éléments incorporels acquis auprès de Musicalis comprenant notamment le savoir-faire, les dossiers techniques, les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle. Ces droits ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 312 K€ basée sur une estimation des revenus futurs attachés à ces droits. Le montant résiduel, soit 157 K€ en brut, correspond à l'immobilisation de frais de production sur des produits non encore commercialisés.

Les immobilisations financières ont fait l'objet de provisions pour dépréciation (cf point 19)

### **16. Composition du capital social**

#### **VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

| Catégorie de titres   | Nombre    | Valeur nominale | Capital     |
|---|-----------|-----------------|-------------|
| 1. Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice | 2 516 990 | 1 €             | 2 516 990 € |
| 2. Actions ou parts émises pendant l'exercice                                   | 0         | 1 €             | 0 €         |
| 3. Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice      | 2 516 990 | 1 €             | 2 516 990 € |

#### Autres titres donnant accès au capital

Les Assemblées Générales des 3 mars 1998, 17 novembre 1999 et 21 juin 2001 ont autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois pendant une durée de cinq ans, soit jusqu'au 2 mars 2003, à certains salariés et dirigeants de la Société des options de souscription d'actions ouvrant droit à la souscription d'un maximum de 280.000 actions de la Société d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

L'Assemblée Générale du 26 septembre 2002 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois pendant une durée de 38 mois à certains salariés et dirigeants de la Société des options de souscription d'actions ouvrant droit à la souscription d'un maximum de 100.000 actions de la Société d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

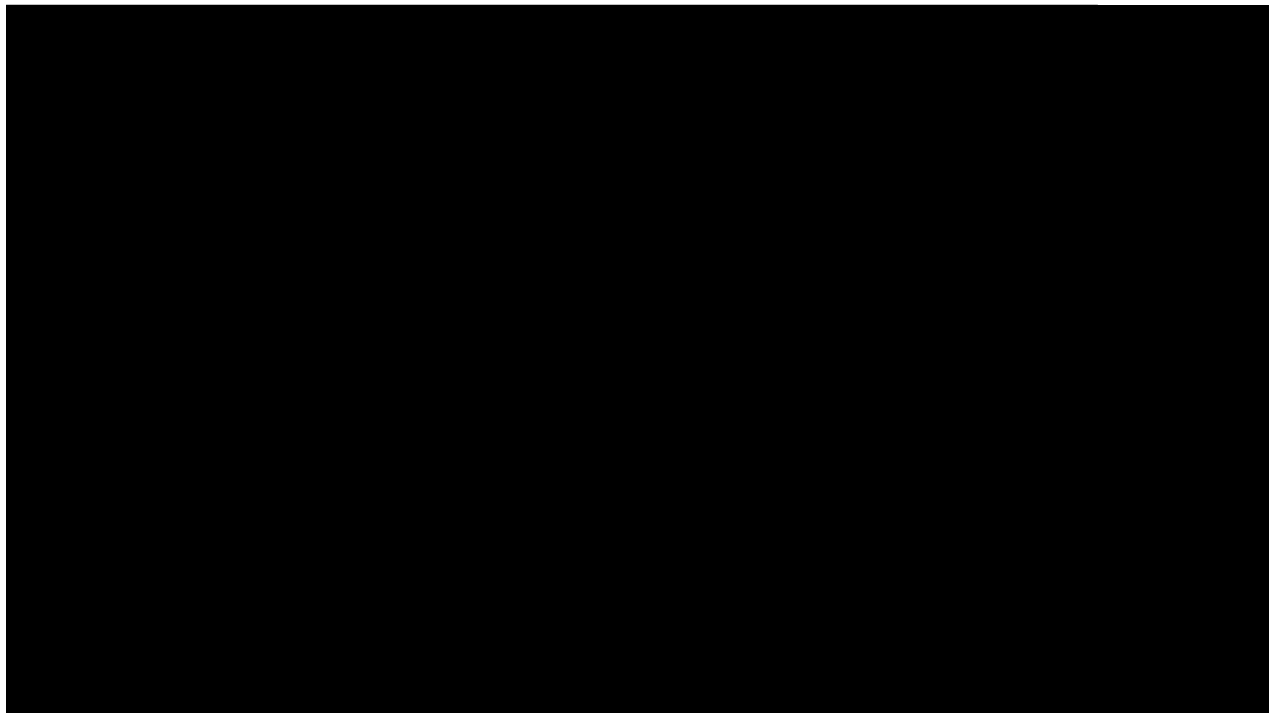
Les assemblées ont délégué au Conseil d'administration le soin de déterminer les modalités d'attribution de ces options de souscription d'actions.

Le conseil d'administration du 10 octobre 2005, faisant usage de l'autorisation qui lui a été consentie aux termes de la douzième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires en date du 29 septembre 2005, a décidé l'attribution d'un nombre total de 47 150 actions gratuites. Ces actions seront définitivement acquises les 10 octobre 2007. Le conseil d'administration du 11 juillet 2006 faisant usage de la même autorisation, a décidé l'attribution d'un nombre total de 21.000 actions gratuites. Ces actions seront définitivement acquises le 11 juillet 2008. Le conseil d'administration du 5 février 2007 faisant usage de la même autorisation, a décidé l'attribution d'un nombre total de 6 850 actions gratuites.

Les stocks options restant à exercer sont au nombre de 6 019. Elles ont été accordées par le conseil d'administration du 5 décembre 2001. Sur ces stocks options, 2 833 expirent le 4/12/2011 et 3 186 le 27/02/2013



## 17. Provisions inscrites au bilan



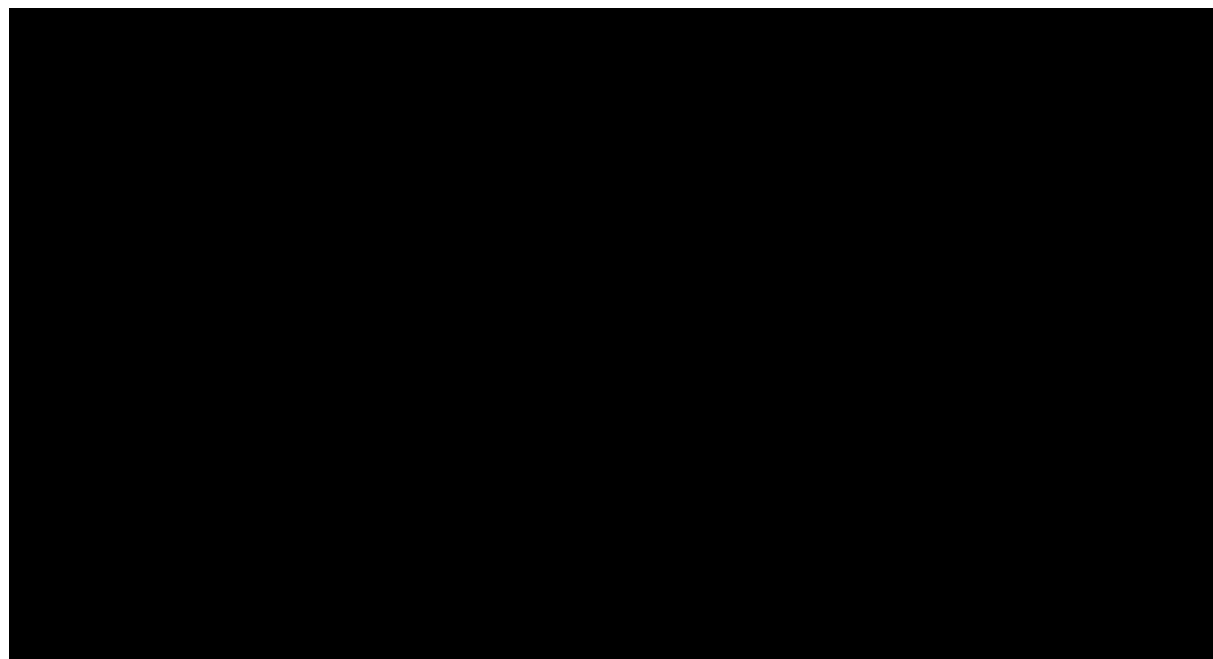
- La provision pour avances sur royalties concerne des minimums garantis qui ne sont pas susceptibles d'être récupérés.
- Les litiges concernent principalement des litiges commerciaux.
- La dotation et la reprise de perte de change concernent principalement le dollar américain.
- Les autres provisions sont relatives à des provisions sur des charges liées au personnel.
- La provision pour restructuration a été constituée dans le cadre de la réorganisation en cours pour couvrir les coûts associés.
- La dépréciation sur immobilisation financières concerne les titres de participation Emme Deutschland, Wings, SPEB, Médiamix, à hauteur des situations nettes négatives des filiales.
- La dotation sur dépréciation des stocks concerne à la fois des produits semis-finis et des produits finis non vendables ;
- Les dépréciations sur les autres créances concernent à l'ouverture les comptes courants et créances rattachées aux participations Emme Deutschland, Wings, Speb. Une dotation complémentaire de 2 840 K€ a été passée sur l'exercice sur le compte courant de Emme Deustchland. Les dépréciations se sont appuyées sur les faibles capacités de remboursement de leurs dettes par les filiales.

## 18. Etat des échéances des créances et des dettes

| RUBRIQUES                                | Montant brut      | A 1 an<br>au plus | A + plus<br>d'un an |
|--|-------------------|-------------------|---------------------|
| Créances rattachées à des participations | 2 813 466         |                   | 2 813 466           |
| Autres immobilisations financières       | 121 418           |                   | 121 418             |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>            | <b>2 934 884</b>  | <b>0</b>          | <b>2 934 884</b>    |
| Créances clients                         | 3 415 195         | 3 415 195         |                     |
| Autres                                   | 14 962 079        | 14 962 079        |                     |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>             | <b>18 377 274</b> | <b>18 377 274</b> | <b>0</b>            |
| Charges constatées d' avance (1)         | 2 488 296         | 2 488 296         |                     |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                     | <b>23 800 454</b> | <b>20 865 570</b> | <b>2 934 884</b>    |

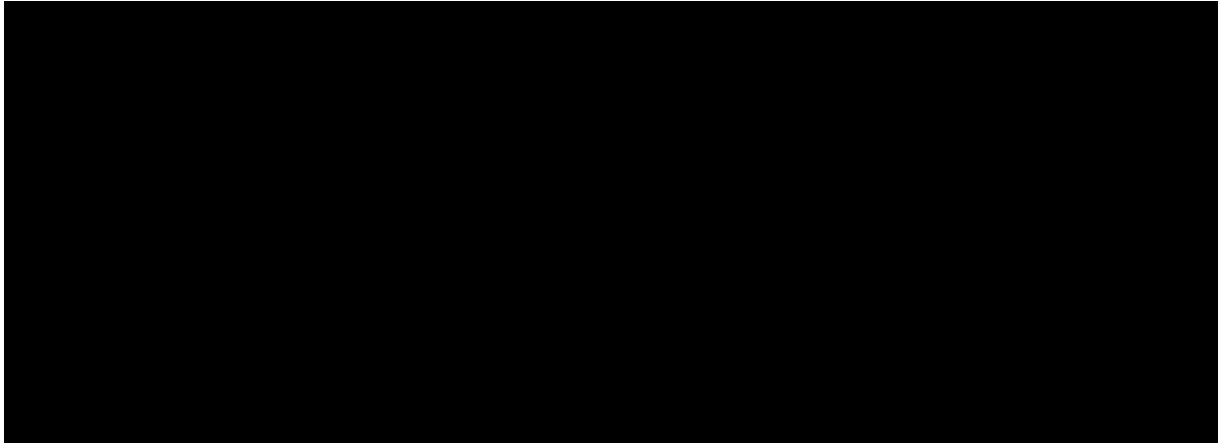
(1) L'apurement des royalties constatées d'avance est fonction des ventes futures; celles-ci pour une part non évaluable, sont à échéance à plus d'un an.

Les autres créances sont principalement constituées des comptes courants avec les filiales et la société mère Avanquest software pour un montant brut de 13 134 K€, de créances sur l'Etat pour un montant de 1 231 K€ et d'avoirs à recevoir ou de fournisseurs débiteurs pour un montant de 573 K€.



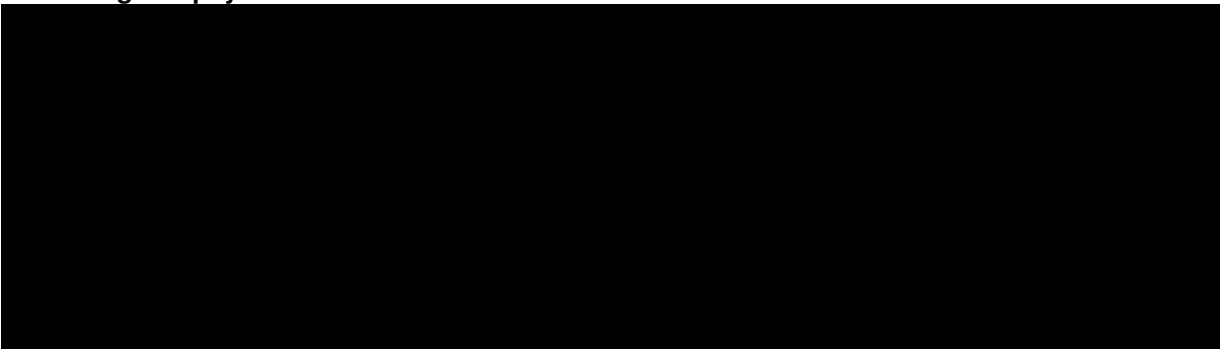
Les autres dettes sont constituées principalement par des remises contractuelles à accorder pour un montant de 1 268 K€, des avoirs à établir pour 716 K€, de clients créditeurs pour 1 727 K€ et des subventions remboursables pour 110 K€.

## 19. Trésorerie

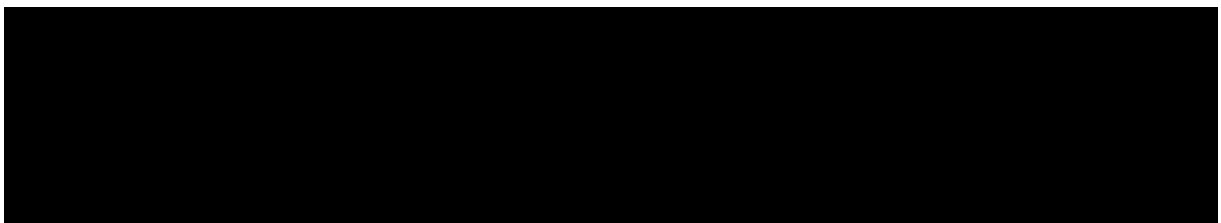


Les plus-values latentes sur les Sicav monétaires sont de 2 006 € au 31 mars 2009. Les Sicav monétaires sont liquides et à faible volatilité.

## 20. Charges à payer



## 21. Produits à recevoir



## 22. Charges et produits constatés d'avance

| RUBRIQUES                          | Charges          | Produits       |
|------------------------------------|------------------|----------------|
| Charges et produits d'exploitation | 2 488 296        | 148 103        |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>2 488 296</b> | <b>148 103</b> |

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de minimums garantis sur royalties pour 2 456 K€. D'autre part, le montant des royalties portés en produits constatés d'avance s'élève à 148 K€.

## 23. Comptes de régularisation

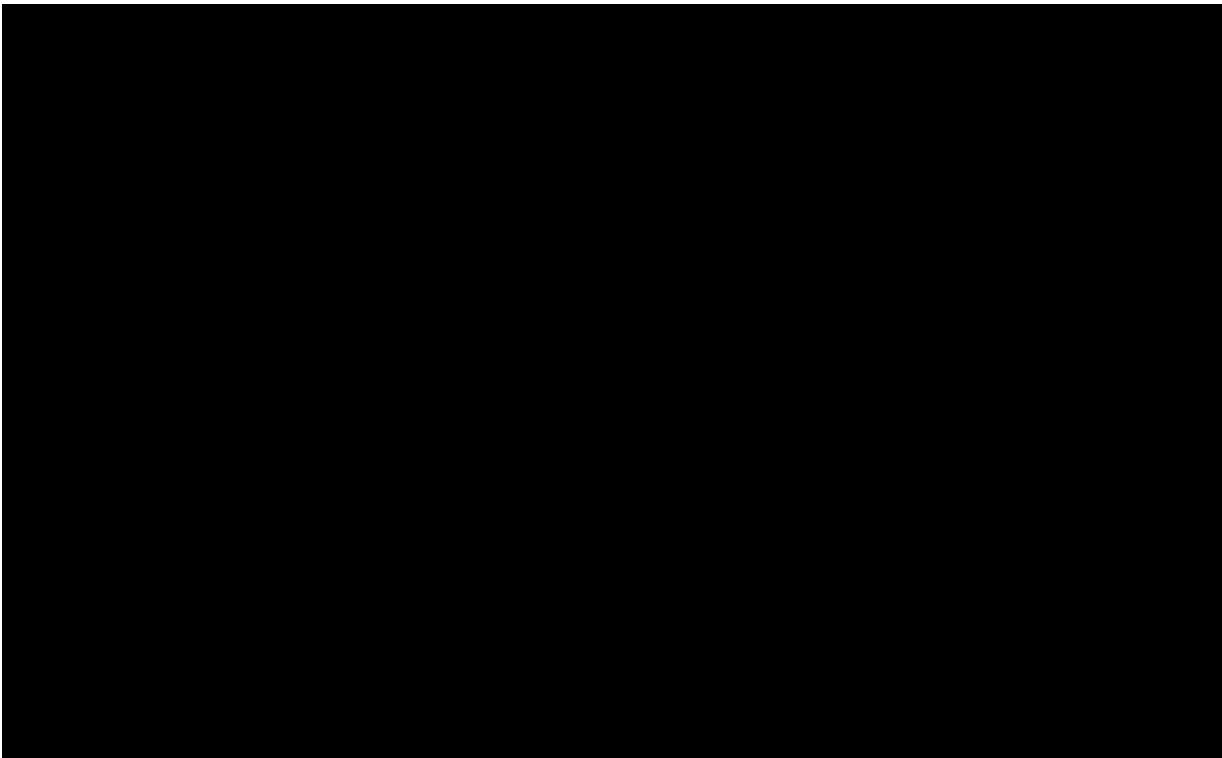
| RUBRIQUES                   | 31.03.2009 | 31.03.2008 |
|-----------------------------|------------|------------|
| Ecarts de conversion actif  | 27 218     | 158 872    |
| Ecarts de conversion passif | 2 263      | 14 048     |

## 24. Crédit-bail

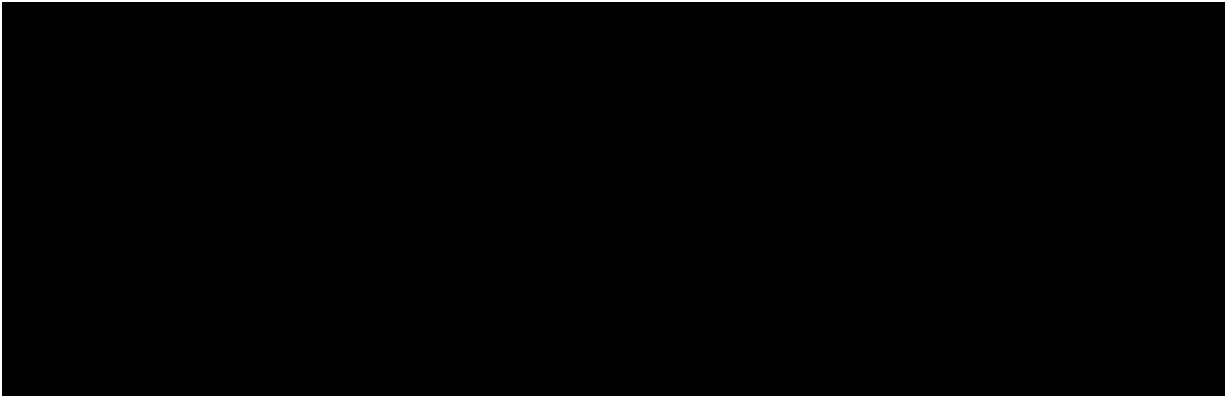
La société n'a plus d'échéance de crédit bail à payer sur l'exercice suivant.

## D. NOTES SUR LE RESULTAT

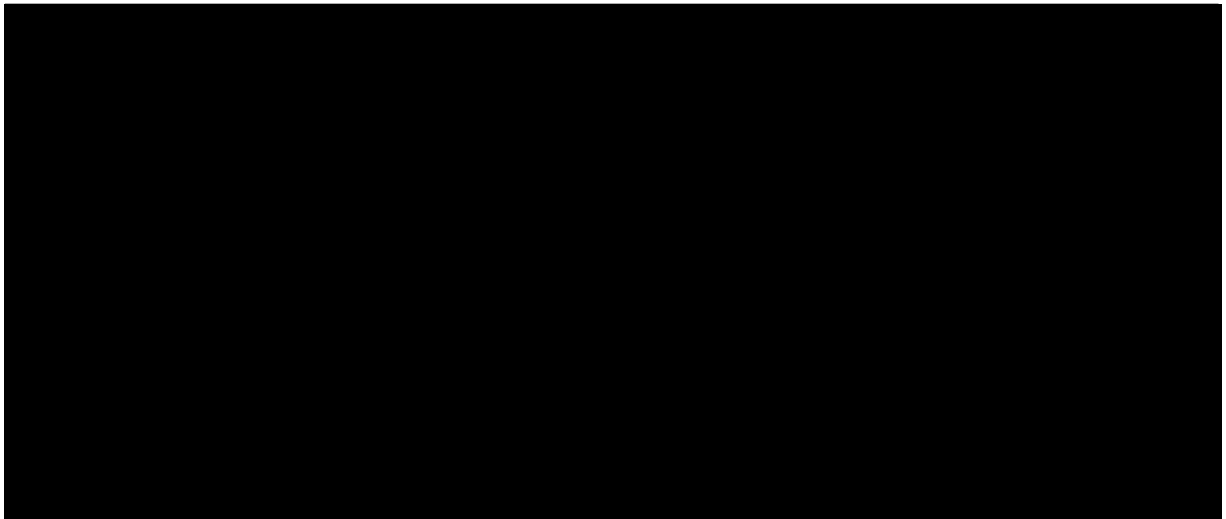
### 25. Chiffre d'affaires et autres produits



## 26. Charges externes



## 27. Résultat financier



La dotation aux provisions concerne le compte courant Emme Deutschland, dont la valeur brute de 6 149 K€ est provisionnée à la clôture à hauteur de 5 840 K€.

## 28. Résultat exceptionnel

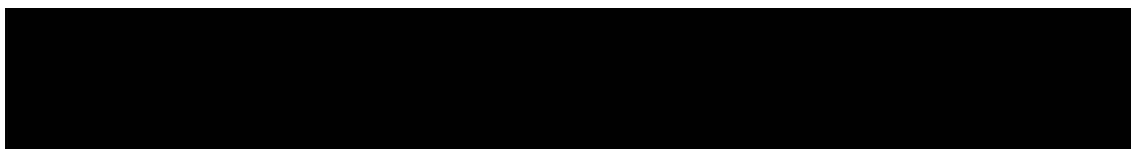
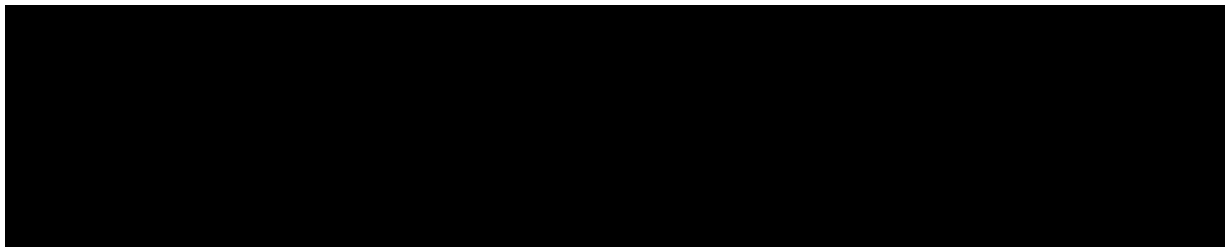
| RUBRIQUES   | Exercice clos le<br>31.03.2009<br>(12 mois) | Exercice clos le<br>31.03.2008<br>(12 mois) |
|---|---|---|
| Produits exceptionnels divers                     | 8 539                                       |   |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital  | 0   | 32 967                                      |
| Reprises sur provisions et transferts de charges  | 0   | 0   |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                     | <b>8 539</b>                                | <b>32 967</b>                               |
| Charges exceptionnelles diverses                  | -299 499                                    | -90 204                                     |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | -1 855                                      | -1  |
| Dotations aux amortissements et provisions        | -805 693                                    | -332 902                                    |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                    | <b>-1 107 048</b>                           | <b>-423 107</b>                             |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                      | <b>-1 098 509</b>                           | <b>-390 140</b>                             |

Les charges exceptionnelles sont constituées essentiellement par des coûts de départ du personnel et les dotations aux provisions par des coûts liés à la restructuration engagée..

## E. AUTRES INFORMATIONS

### 29. Rémunérations allouées par la société aux mandataires sociaux

Le montant indiqué correspond au montant comptabilisé dans les comptes de Emme SA au 31 mars 2009 et au montant versés au 31 mars 2008.



### 30. Engagements financiers

**Engagements financiers reçus : néant**

**Engagements financiers donnés :**



1 371 097 actions Emme ont été nanties au profit de banques.

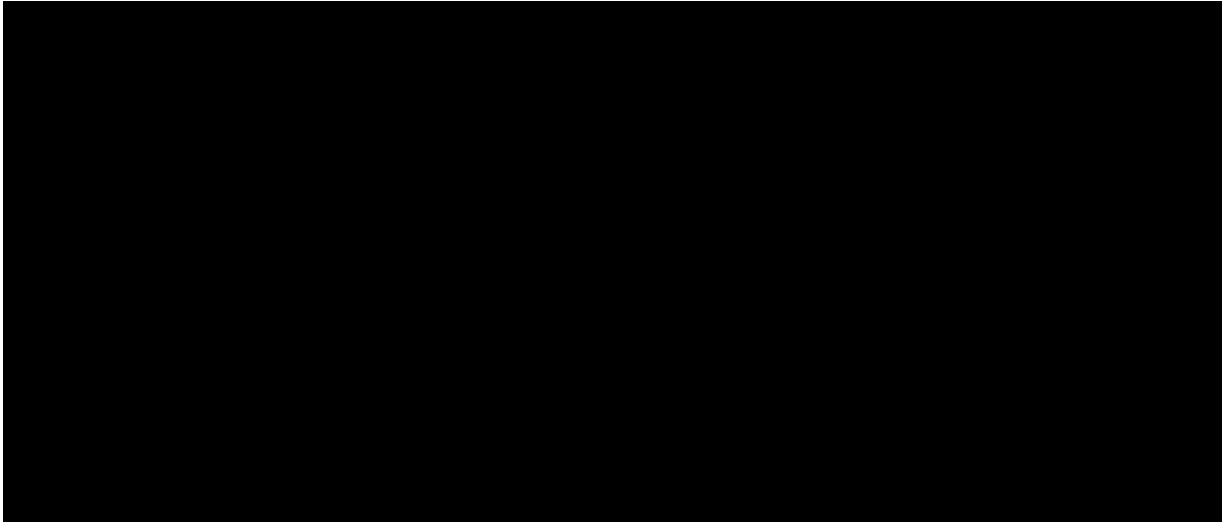
Les autres engagements financiers donnés sont :

- Garantie financière donnée par Emme pour les achats effectués par Educinvest chez Interforum pour un encours de 30 K€ annuels pour les éditeurs VUEF et Nathan, et ce jusqu'au 31 décembre 2009.

Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière. Le cas échéant, les opérations de couverture sont initiées par le Directeur Financier.

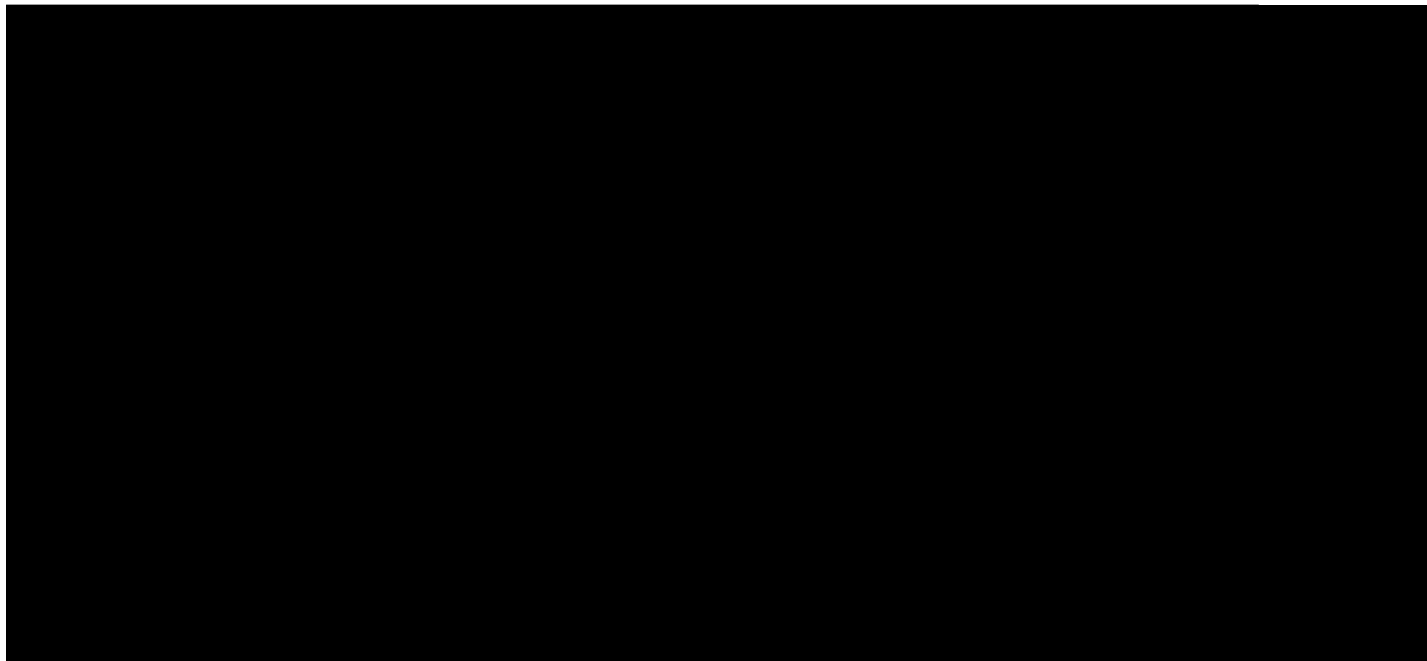
La présentation des engagements hors bilan dans ce document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

### **31. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**



Le report déficitaire indiqué dans ce tableau correspond aux déficits reportables tels qu'ils seraient si la société était imposée séparément.

### **32. Filiales et participations (en K€)**



Les prêts et avances consentis à la SPEB ont été dépréciés à hauteur de 2 618 K€.

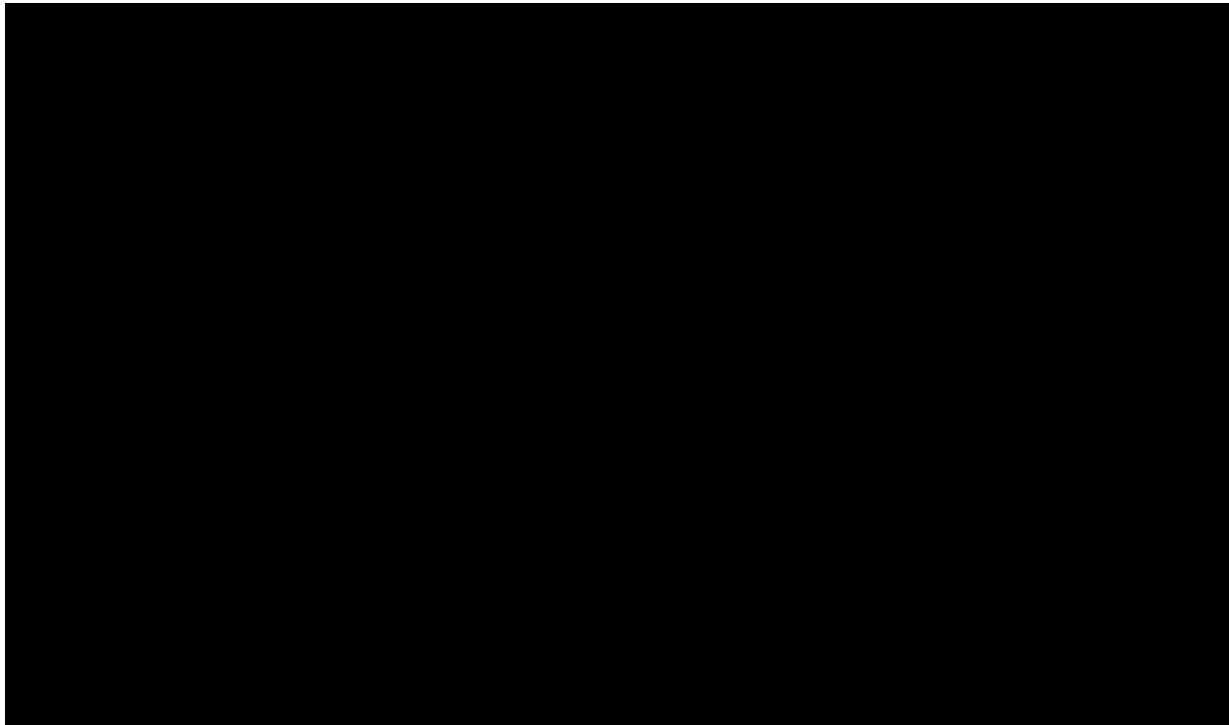
Les prêts et avances consentis à Emme Deutschland ont été dépréciés à hauteur de 5 840 K€

Les prêts et avances consentis à Wings ont été dépréciés à hauteur de 85 K€

### **33. Eléments concernant les entreprises liées et les participations**

Les entreprises liées concernent depuis cet exercice les sociétés du Groupe Avanquest Software .

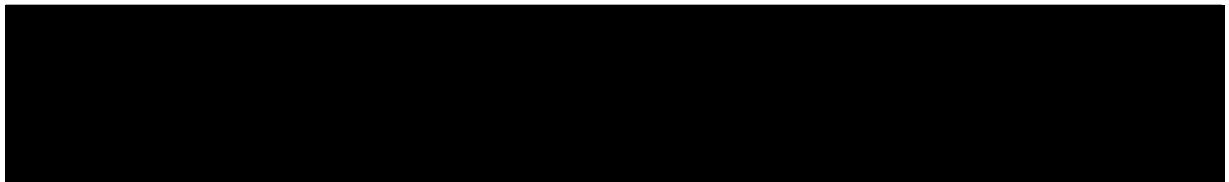




#### **34. Intégration fiscale**

Depuis le 1er avril 2008, la société Emme fait partie du Groupe d'Intégration fiscale Avanquest Software. Avanquest Software, tête de groupe d'intégration fiscale, supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéficiaires et aux plus-values réalisés par les filiales, de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur l'impôt sur les sociétés.

#### **35. Effectif moyen**



Le total des heures de DIF (droit individuel à la formation) acquis par les salariés présents au 31 mars 2009 (période fin décembre 2008) est de 1 088 h. Un salarié a bénéficié de ces heures au cours de l'exercice 2008/2009.

#### **36. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Absence d'événement postérieur à la clôture.

#### **3.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société EMME, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Le contexte économique actuel entraîne pour les entreprises un manque de visibilité sur le futur, notamment au plan de leur activité. Ce contexte décrit au § 1 de l'annexe crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce.

Votre société constitue une provision pour dépréciation des titres de participation et des créances rattachées lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur comptable, tel que cela est décrit dans les notes 4 et 19 de l'annexe. Dans ce cadre elle a procédé à un complément de dépréciation sur les comptes courants de certaines filiales à hauteur de 2,8 millions d'euros ainsi qu'il est exposé au paragraphe 19 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur de ces actifs sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent et des dépréciations constatées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

#### **4. RAPPORT DE GESTION SUR LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009**

Nous vous rappelons que le présent rapport qui porte sur les comptes sociaux, ainsi que celui des commissaires aux comptes, ont été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires.

##### **a. Situation de la Société et activité au cours de l'exercice**

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice social s'est élevé à 9.625.671 euros, dont 1.194.431 euros à l'exportation. Le chiffre d'affaires de l'exercice précédent s'est élevé à 11.273.223 euros.

Compte tenu du transfert de charges d'exploitation, de reprises sur amortissements et provisions pour 85.599 €uros et d'autres produits pour 25.341 euros, le total des produits d'exploitation s'est élevé à 9.736.611 euros, contre 11.911.064 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008.

Les charges d'exploitation de l'exercice social se sont élevées à 11.586.386 euros contre 15.083.721 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008.

L'évolution des différents postes se décompose de la manière suivante :

- les achats de marchandises se sont élevés à 1.676.853 euros, contre 2.306.310 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008;
- la variation de stock s'est élevée à 669.214 euros, contre -187.896 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008;
- les autres achats et charges externes se sont élevés à 6.543.153 euros, contre 5.941.079 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008;
- les impôts, taxes et versements assimilés se sont élevés à 50.633 euros, contre 179.736 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008;
- les salaires et traitements se sont élevés à 634.333 euros, contre 1.622.007 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008;
- les charges sociales se sont élevées à 312.230 euros, contre 599.960 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008;
- les dotations aux amortissements sur immobilisations se sont élevées à 334.616 euros, contre 593.535 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008. Ce montant comprend pour 287.703 euros les amortissements des frais de production immobilisés ;
- les dotations aux provisions sur actif circulant se sont élevées à 114.468 euros, contre 776.265 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008;
- les dotations aux provisions pour risques et charges se sont élevées à 126.456 euros, contre 1.519.706 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008; Elles concernent pour 126.456 euros des provisions sur avances sur royalties ;
- les autres charges (principalement royalties et droits d'auteurs) se sont élevées à 1.124.430 euros, contre 1.732.718 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2008.

##### **b. Résultats de l'activité de l'exercice**

Le résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2009 s'est établi à – 1.849.775 euros. Le résultat d'exploitation a été impacté négativement par un ralentissement de l'activité lié au marché retail en recul, et ceci malgré une forte réorganisation opérationnelle de la société.

Le résultat financier de l'exercice s'est établi à -2.197.812 euros. Il comprend une dépréciation de 2.840.000 € sur le compte courant de Emme Deutschland.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'établit à – 1.098.509 €. Il est constitué essentiellement par des coûts liés à la restructuration.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de la Société s'est établi à – 5.146.096 euros.

### **c. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée**

L'analyse des risques de la société Emme conduit aux constats suivants :

- Risques juridiques :
  - les produits réalisés par Emme bénéficient des lois sur la protection intellectuelle et sur les copyrights, tant en France qu'à l'étranger.
  - La société n'a pas à faire face à ce jour à des litiges qui pourraient avoir une incidence significative sur sa situation financière.
- Risques industriels et environnementaux : l'activité d'édition de Emme n'est soumise ni à des risques industriels, ni sujette à entraîner des risques pour l'environnement.
- Risques de marchés (taux et change) : l'endettement réduit de Emme entraîne une faible exposition au risque de taux. L'exposition de la société au risque de change est essentiellement lié aux flux d'exploitation réalisés en dollar américain et en livre Sterling. Les fluctuations de cours n'ont cependant pas eu d'impact significatif sur la situation financière de la société du fait d'un volume limité d'affaires réalisé sur ces devises.
- Risques de liquidité : la trésorerie disponible alliée à un endettement réduit permettent à la société de faire face aux éventuels besoins liés à son exploitation.

L'assurance et la couverture des risques sont assurées par la souscription de polices d'assurances.

Chaque filiale est couverte s'agissant notamment des risques de dommage aux biens, sur les véhicules et adapte et gère ses couvertures locales en fonction de la spécificité de chaque pays.

### **d. Activités des filiales**

Nous vous rappelons que la Société détient les participations suivantes :

- 100% du capital social de la société *ASP UK Lt (ex-GSP Ltd)*,
- 100% du capital social de la société *ANTEN*,
- 100% du capital social de la société *SPEB*,
- 100% du capital social de la société *SPEI*,
- 100% du capital social de la société *Wings*.
- 100% du capital de la société *Emme Deutschland – ex. BMS Modern Games GmbH*
- 100% du capital de la société *Educinvest SAS*.

ASP UK Ltd, société d'édition multimédia basée en Grande-Bretagne, a été acquise le 7 avril 2000 à hauteur de 100% des actions pour 6.729.555 euros.

ANTEN, web & multimédia agency basée à Montpellier, a été acquise fin juin 2000 à hauteur de 100% des actions pour 15.245 euros. Une augmentation de capital pour 88.420 euros a été entièrement souscrite par Emme en juillet 2000. Des compléments de prix de 72.246 euros, 45.826 euros et 48.082 euros ont été payé respectivement en juillet 2001, en octobre 2002 et en août 2004. L'investissement total s'élève au 31 mars 2005 à 269.819 euros.

SPEB a été créée en 1998. Elle n'a qu'une activité de holding et porte les titres Mediamix. Mediamix, filiale de SPEB a été acquise durant l'exercice 1998 à hauteur de 54,9% des actions pour 446 206 euros. Au cours de l'exercice 2002-2003, la société SPEB a porté son pourcentage de participation dans le capital de Mediamix à 97,94 % par le biais d'une augmentation de capital de 800 573 euros et de rachat de titres auprès des minoritaires en avril 2002 et juillet 2002 pour des montants respectifs de 247 894 euros et 198.395 euros. En juillet 2003, la société SPEB a acquis pour 8.000 euros les 141 actions Mediamix non encore détenues par elle, portant ainsi sa participation dans Mediamix à 100%. Les coûts d'acquisition de ces titres se sont montés à 12.720 euros.

SPEI a été créée en 1999 et n'a pas d'activité.

Wings, société espagnole de distribution, est contrôlée depuis octobre 2001 par EMME SA qui détient 100 % de son capital. Cette prise de contrôle s'est effectuée par le biais d'une augmentation de capital souscrite par EMME SA pour un montant de 150.000 euros et un rachat de 30% des intérêts minoritaires pour 3 €.

Emme Deutschland, ex-Modern Games, société d'édition multimédia basée en Allemagne, est contrôlée depuis octobre 2002 par EMME SA qui détient au 31 mars 2007 74,13 % de son capital. Cette prise de contrôle s'est effectuée par le biais du rachat de titres auprès du liquidateur de la société Cryo, des actionnaires minoritaires et d'une augmentation de capital pour un montant total de 2.269.256 euros. Les coûts d'acquisitions de ces titres, de 167.201 euros, ont été intégrés à la valeur des titres sur l'exercice clos le 31 mars 2006, selon l'application des nouvelles règles comptables. Sur l'exercice 2008/2009, Emme a racheté les 25.87 % de minoritaires pour 37 K€ .La valeur totale des titres a donc été portée à 2.473.676 euros.

La société EMME a racheté à la barre du tribunal de Commerce le fonds de commerce de la société JERIKO le 3 août 2004. Ce fonds a été racheté pour 50.000 euros et apporté à une nouvelle filiale, EDUCINVEST, dont le capital de 50.000 euros est intégralement détenu par EMME SA. Ce montant de 50.000 euros a été ventilé entre 1.000 euros d'immobilisations corporelles et 49.000 euros d'immobilisations incorporelles. Les stocks ont été acquis en sus pour une valeur de 25.000 euros.

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans le capital de la Société.

#### **e. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir**

Sur l'exercice, la société a poursuivi le profond travail de réorganisation et de rationalisation, portant à la fois sur les équipes, les gammes produits, les canaux de distribution et les sites afin de créer les conditions d'une croissance rentable lors des exercices futurs. L'année 2009/2010 devrait donc être marquée par une amélioration du résultat opérationnel.

#### **f. Activité en matière de recherche et de développement**

La Société n'a, à ce jour, aucune activité de recherche et développement.

#### **g. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société**

##### **Conséquences environnementales :**

**L'activité d'édition de logiciels de loisirs ne mettant en jeu aucun processus de production industriel, ne constitue pas une agression de l'environnement.**

## Conséquences sociales :

| <b>Informations sociales relatives à l'exercice</b>                                      |  |
|--|--|
| <b>Informations concernant l'effectif</b>  |  |
| Effectif total ( <i>moyenne annuelle</i> ) :   | 18   |
| Embauches ( <i>moyenne annuelle</i> ):   |  |
| - embauches de CDI :   | 0  |
| - embauches de CDD :   | 0  |
| Difficultés éventuelles de recrutement :   | aucune   |
| Motif des licenciements pour :   |  |
| - cause réelle et sérieuse :   | 2  |
| - économique :   | 5  |
| - faute grave :  | 0  |
| - faute lourde :   | 0  |
| - suivis de transaction :  | 2  |
| Heures supplémentaires   | aucune   |
| Main d'œuvre extérieure à la Société   | Recours au travail intérimaire : oui   |
| Informations relatives au plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi : |  |
| - effort de reclassement :   | N/A  |
| - réembauches et mesures d'accompagnement :  | 0  |
| <b>Informations relatives au temps de travail</b>  |  |
| Organisation du temps de travail :   |  |
| - nombre de salariés à temps plein :   | 14   |
| - nombre de salariés à temps partiel :   | 1  |
| Durée du travail pour les salariés :   |  |
| - à temps plein :  | 35 heures  |
| - à temps partiel :  | 17 heures  |
| Motifs et durée de l'absentéisme (en jours) :  |  |
| - maladie :  | 45   |
| - accident du travail et trajet :  | 0  |
| - maternité :  | 135  |
| - congés autorisés (événements familiaux, congés formation) :                            | 379 (congé parental), 19 (formation), 3 (événements familial)  |
| - autres causes (injustifiées et congé sans solde) :                                     | 0  |
| Relations professionnelles et bilans des accords collectifs :                            | Sans objet   |
| Conditions d'hygiène et de sécurité :  |  |
| - existence ou non de risques majeurs :  | non  |
| - fréquence des réunions du CHSCT :  | sans objet   |
| - taux d'accident du travail :   | 1.25   |
| Formation :  |  |
| - budget formation, en ce compris les salaires :   | 1,9% de la masse salariale   |
| - nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation durant l'exercice                   | 3  |
| Emploi et insertion des travailleurs handicapés :  | Néant  |
| Rémunération brut de l'exercice  | La rémunération brute de l'exercice s'est élevée à 633 333 euros contre 1 622 007 euros pour l'exercice précédent. |
| Charges sociales   | Le montant des charges sociales s'est élevé à 327 173 contre 763 865 euros pour l'exercice précédent.              |
| Œuvres sociales :  | La société a versé au titre du Plan d'Epargne Entreprise un abondement pour 2 595 euros.                           |

## **h. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice**

Absence d'événements importants

#### **i. Participation des salariés - Option de souscription d'actions**

##### Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, était de 0 %.

##### Options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

##### Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant l'attribution des actions gratuites.

#### **j. Répartition du capital social**

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5 % du capital au 31 Mars 2009:

*Avanquest Software : 97.54%*

#### **k. Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital**

Néant

#### **l. Opérations de rachat ou de revente par la société de ses propres actions**

Vous trouverez ci-après les informations requises aux termes de l'article L 225-211 du Code de commerce concernant les opérations intervenues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

La société n'a pas pratiqué d'opération de rachat ou de revente de ses propres actions durant l'exercice écoulé.

#### **m. Dividendes versés au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant (art. 243 Bis CGI)**

La Société n'a versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

#### **n. Exposé de l'endettement de la société**

Le ratio d'endettement financier (dettes financières / capitaux propres) s'élève à 7.5 %.

Le total des dettes financières au 31 mars 2009 s'élève à 1.112.809 €.

**Le montant des charges d'intérêts est de 35.589 €.**

## **o. Informations diverses**

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, s'élevant à 12 332 euros et donnant lieu à un impôt théorique de 4.513 euros au titre de l'exercice.

## **p. Rapport du président**

Vous trouverez en annexe A au présent rapport, le rapport établi par le président du conseil d'administration en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce. Ce rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Vous entendrez la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur le rapport du président.

## **q. Tableau des résultats**

Vous trouverez en annexe B au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **r. Tableau et rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital**

Conformément aux dispositions légales, vous trouverez en annexe C au présent rapport le tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital.

## **2. AFFECTATION DES RESULTATS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2009 font apparaître un déficit d'un montant de – 5.146.096 euros que nous vous proposons d'affecter ainsi qu'il suit :

- à hauteur de -5 146 096 euros au compte de report à nouveau.

## **3. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Vous allez entendre la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

## **4. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce :

| <b>Rémunérations brutes dues au titre de 2008/09</b> |           |               |                     |                    |         |
|--|-----------|---------------|---------------------|--------------------|---------|
| Données en €   | Part fixe | Part Variable | Avantages en nature | Jetons de présence | Total   |
| Bruno Vanryb   | 313 711   | 2 665         | 8 367               | 4 000              | 328 743 |
| Roger Politis  | 313       | 2 665         | 6 861               | 4 000              | 327 237 |



|                  |            |        |         |       |         |
|------------------|------------|--------|---------|-------|---------|
|                  | 711        |        |         |       |         |
| Robert Raiola    | 32 499     | 15 000 | 567     |       | 48 066  |
| Fabrice Le CAmus | 101<br>700 | 1 509  | 2 556   |       | 105 765 |
| Jean Guetta      | 548<br>395 |        | 281 998 | 7 000 | 837 393 |

#### Rémunérations brutes dues au titre de 2007/2008

| Données en €                 | Part fixe  | Part Variable | Avantages en nature | Jetons de présence | Total            |
|------------------------------|------------|---------------|---------------------|--------------------|------------------|
| Bruno Vanryb *               | 391<br>224 | 27 450        | 9.585               | 4 000              | 432 259          |
| Roger Politis *              | 391<br>224 | 27 450        | 7.724               | 4 000              | 430 398          |
| Olivier Wright               | 132<br>417 |               | 1 302               |                    | 133 719          |
| Jean Guetta<br>David Needham | 93 936     |               | 90 696              | 7 000              | 184 632<br>7 000 |

\* rémunérations indiquées sur 15 mois, durée de l'exercice social de la société Avanquest Software dont ces personnes sont salariées

Aucune de ces rémunérations n'a été versée par la société Emme.

Par ailleurs, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par ces mandataires sociaux dans toute société durant l'exercice écoulé :

| Membres      | Qualité                     | Autres mandats  |
|--------------|-----------------------------|---|
| Jean GUETTA  | Président Directeur Général | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Président</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ SPEI</li> <li>○ GSP Ltd</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ ZLIO S.A.</li> <li>○ Mediamix</li> <li>○ Net2one</li> </ul> </li> <li>• <i>Membre du conseil de surveillance</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Banexi Ventures Partners S.A.</li> <li>○ Eptica S.A.</li> </ul> </li> </ul>  |
| Bruno Vanryb | Administrateur              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Directeur Général</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest Software S.A</li> </ul> </li> <li>• <i>Président du conseil d'administration</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest France S.A</li> </ul> </li> <li>• <i>Président du conseil d'administration</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest UK Ltd</li> <li>○ Avanquest Software USA, Inc.</li> <li>○ Avanquest North America, Inc.</li> <li>○ Avanquest Italia Srl</li> <li>○ Avanquest</li> <li>○ Ibérica S.L</li> <li>○ Avanquest America Inc.</li> <li>○ BVRP UK Ltd</li> <li>○ Mediagold UK Ltd</li> <li>○ IMR UK Ltd</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur</i> :</li> </ul> |

|   |                   |   |
|---|-------------------|---|
|   |                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ The Creative Factory S.A</li> <li>○ MCI Group Holding S.</li> </ul>  |
| Roger Politis   | Administrateur    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Directeur Général Délégué</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest Software S.A</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest France S.A</li> </ul> </li> <li>• <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest UK Ltd</li> <li>○ Avanquest Software USA Inc.</li> <li>○ Avanquest North America, Inc.</li> <li>○ BVRP UK Ltd</li> </ul> </li> <li>• <i>Executive Vice President</i> :</li> <li>• Avanquest Software USA Inc.</li> </ul> |
| Robert Raiola   | Directeur Général | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Directeur Général</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Avanquest France S.A</li> </ul> </li> <li>• <i>Président</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Educinvest</li> </ul> </li> </ul>  |
| Thierry Bonnefoi<br>Représentant<br>permanent d'Avanquest<br>Software | Administrateur    | <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>   |

### Le Conseil d'administration

## **ANNEXE A**

### **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

RAPPORT SPECIAL  
RENDANT COMPTE DES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AINSI QUE DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE  
MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Exercice clos le 31 mars 2009

En application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, le président du conseil d'administration de la Société a établi le présent rapport relatif (i) aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, (ii) aux procédures de contrôle interne mises en place par la Société et (iii) aux éventuelles limitations apportées par le conseil aux pouvoirs du directeur général.

#### **A – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

- **Rôle et composition du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

En outre, le Conseil d'Administration exerce les pouvoirs spéciaux qui lui sont conférés par la loi.

Pendant la durée de son mandat chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la société.

Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

| <b>Identité</b>                           | <b>DATE DE NOMINATION</b> | <b>DATE D'ECHEANCE DU MANDAT AGO SUR COMPTES</b> |
|---|---------------------------|--|
| Jean Guetta (président directeur général) | 27.09.2006                | 31.03.2012                                       |
| Monsieur Bruno Vanryb, Administrateur,    | 25/09/2007                | 31.03.2013                                       |
| Monsieur Roger Politis, Administrateur    | 25/09/2007                | 31.03.2013                                       |
| Avanquest Software SA, Administrateur,    | 25/09/2007                | 31.03.2013                                       |
| Monsieur Robert Raiola, Directeur Général | 19/12/2008                | 31.03.2013                                       |

- **Présidence du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui doit être une personne physique. Il détermine la durée de ses fonctions, qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur, et peut le révoquer à tout moment. Le conseil fixe sa rémunération. Le président organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Le Président du Conseil ne peut être âgé de plus de 70 ans. Si le Président atteint cette limite d'âge au cours de son mandat de président, il est réputé démissionnaire d'office. Son mandat se prolonge cependant jusqu'à la réunion la plus prochaine du conseil d'administration au cours de laquelle son successeur sera nommé. Sous réserve de cette disposition, le Président du Conseil est toujours rééligible.

Le conseil d'administration du 18 juin 2007 a confirmé le mandat de Président du Conseil d'Administration de Jean Guetta . Ainsi, la durée de son mandat d'administrateur est maintenue jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

- **Règlement intérieur du conseil d'administration**

Il n'existe pas de règlement intérieur du Conseil d'Administration.

- **Réunions du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du conseil par le Président. La convocation peut être faite par tous moyens, par écrit ou oralement. Le directeur général peut également demander au président de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé. De plus, les administrateurs représentant au moins un tiers des membres du conseil peuvent valablement convoquer le Conseil. En ce cas, ils doivent indiquer l'ordre du jour de la séance.

Les réunions du Conseil ont lieu soit au siège social soit en tout autre endroit en France ou hors de France. Pour la validité des délibérations du Conseil, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié des membres.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Il est précisé que toute décision d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions à un administrateur titulaire d'un contrat de travail, au Président ou au Directeur Général Délégué de la société, dans le cadre d'une autorisation consentie par l'assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de Commerce sera prise à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, l'administrateur intéressé, ainsi que tout autre administrateur susceptible de se voir consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, ne pouvant prendre part au vote.

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et de son mandat et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Au cours de l'exercice 2008/2009 le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois.

- **Direction Générale – Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général**

Le Conseil d'Administration du 19 décembre 2008 a, suite à la démission de Monsieur Fabrice Le Camus de ses fonctions de Directeur général, nommé Monsieur Robert Raiola à ce poste.

Monsieur Robert Raiola a ainsi été nommé comme Directeur Général de la société pour une durée de six ans. Le Conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du Directeur Général.

Le Directeur Général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances, au nom de la Société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

- **Rémunération des mandataires sociaux**

Les rémunérations des mandataires sociaux sont déterminées par le conseil d'administration. La part fixe des rémunérations est déterminée en fonction des pratiques de marché et la part variable en fonction d'objectifs de chiffre d'affaires et de résultat.

## **B – CONTROLE INTERNE**

- **Définition et objectif du contrôle interne**

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la Direction Générale, le management et les autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

- La bonne gestion des opérations ;
- La fiabilité des informations financières ;
- La conformité aux lois et réglementations en vigueur ;
- La protection des actifs.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce en raison des limites inhérentes à toute procédure.

- **Organisation générale du contrôle interne**

Les acteurs :

- Le Conseil d'Administration a un rôle de contrôle et d'orientation.
- La Direction Générale est l'acteur principal de la mise en œuvre des principes et procédures de contrôle interne. Elle s'assure, avec le management et en relation avec les commissaires aux comptes de la société, de la mise en œuvre des procédures dans chaque domaine-clé d'activité. Pour toute décision touchant à la stratégie de l'entreprise (acquisition, désinvestissement, projet d'investissement significatif), la proposition de la direction générale est remise pour décision au conseil d'administration.
- Le directeur financier groupe est responsable de la qualité de l'information comptable et financière remontée par les filiales vers le groupe.
- Les responsables financiers des sociétés conduisent les travaux des équipes comptables et s'assurent de la qualité des informations comptables produites.

- **Procédures de contrôle interne**

Au sein de la société mère :

- La direction générale définit et veille à l'application des règles communes sur les questions commerciales, juridiques, comptables et fiscales.
- La direction financière du groupe est plus particulièrement chargée de la mise en œuvre des procédures de contrôle de gestion et des flux d'information de gestion.
- L'élaboration des comptes consolidés se fait en interne à l'aide d'un logiciel spécifique.

Au niveau des filiales

- Chaque filiale est organisée de manière à être autonome. Elle dispose donc de tous les services nécessaires à son activité, et en particulier d'un service comptable et financier.
- Un reporting de gestion formalisé est communiqué par les filiales à la maison mère. A cette occasion les dirigeants des filiales doivent rendre compte à la direction générale du groupe des éventuels écarts par rapport au budget.
- Chaque filiale est responsable pour la production de ses états financiers, le suivi de ses performances versus budget et pour la gestion de son BFR.

- **Plan de progrès**

Le Groupe entend poursuivre ses travaux relatifs au contrôle interne au cours de l'exercice 2009/2010 notamment depuis sa prise de contrôle par Avanquest.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL



**ANNEXE B : TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES 5 DERNIERS EXERCICES**

| <i>(en euros)</i>  | Exercice clos le<br>31.03.2005<br>(12 mois) | Exercice clos le<br>31.03.2006<br>(12 mois) | Exercice clos le<br>31.03.2007<br>(12 mois) | Exercice clos le<br>31.03.2008<br>(12 mois) | Exercice clos le<br>31.03.2009<br>(12 mois) |
|--|---|---|---|---|---|
| capital social   | 2 198 192                                   | 2 232 729                                   | 2 276 729                                   | 2 516 990                                   | 2 516 990                                   |
| nombre d'actions   | 2 198 192                                   | 2 232 729                                   | 2 276 729                                   | 2 516 990                                   | 2 516 990                                   |
| <b>Opérations et résultats de l'exercice</b>   |   |   |   |   |   |
| Chiffre d'affaires HT  | 14 315 365                                  | 17 015 584                                  | 15 818 384                                  | 11 273 223                                  | 9 625 671                                   |
| Résultat avant impôts, participations et dotations/reprises aux amortissements et provisions | 1 869 506                                   | 834 704                                     | 1 883 124                                   | 2 260 932                                   | (1 128 542)                                 |
| Impôt sur les bénéfices  | (15 569)                                    | (15 000)                                    |   | (18 181)                                    | 0   |
| Participation des salariés   | 0   |   |   |   | 0   |
| Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions          | 587 990                                     | 301 168                                     | 1 296 261                                   | (8 839 463)                                 | (5 146 096)                                 |
| Résultat distribué   | 0   | 0   | 0   | 0   | 0   |
| <b>Résultats par action</b>  |   |   |   |   |   |
| Résultat après impôts, participations mais avant dotations aux amortissements et provisions  | 0.85  | 0.36  | 0.83  | 0.89  | - 0.45                                      |
| Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions          | 0.27  | 0.13  | 0.57  | -3.51                                       | -2.04                                       |
| Dividende attribué à chaque action   | 0   | 0   | 0   | 0   | 0   |
| <b>Personnel</b>   |   |   |   |   |   |
| Effectif moyen de l'exercice   | 41  | 42  | 45  | 39  | 18  |
| Montant de la masse salariale de l'exercice  | 1 591 494                                   | 2 197 220                                   | 2 287 649                                   | 1 622 007                                   | 634 333                                     |



|   |         |         |         |         |         |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| Montant versés au titre des avantages sociaux | 773 390 | 755 632 | 840 180 | 776 291 | 312 230 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|

**ANNEXE C**

**Tableau Récapitulatif des délégations en cours de validité**

| <b>Date de l'autorisation</b> | <b>Date d'échéance de l'autorisation</b> | <b>Nature de l'autorisation</b> | <b>Montant de l'autorisation</b> | <b>Montant utilisé</b> |
|-------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------------|------------------------|
|                               |  |                                 |                                  |                        |
|                               |  |                                 |                                  |                        |

5. INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, PREVUE PAR L'ARTICLE 221-1-2 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS.

| EXERCICE 2008/2009 (En K€)  | Aplitec   | RSA       | TOTAL      |
|---|-----------|-----------|------------|
| <b><u>Audit</u></b>   |           |           |            |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés |           |           |            |
| - Emetteur  |           |           |            |
| - Filiales intégrées globalement  | 75        | 26        | 140        |
| Missions accessoires  |           |           |            |
| - Emetteur  |           |           |            |
| - Filiales intégrées globalement  |           |           |            |
| <b><u>Autres prestations le cas échéant</u></b>                                       |           |           |            |
| <b>TOTAL</b>  | <b>75</b> | <b>26</b> | <b>140</b> |